



RAPPORT ANNUEL

2025-2026

TABLE DES MATIÈRES

04 | Message de la présidente du Conseil d'administration

05 | Message de la présidente-directrice générale

06 | Vue d'ensemble du réseau de santé Horizon

07 | Notre équipe

08 | Mission, vision et valeurs

09 | Plan stratégique 2025-2030 d'Horizon :
Transformer les soins de santé grâce à l'innovation

10 | Faits saillants 2025-2026

10 | Des soins communautaires transformateurs

15 | L'excellence dans les soins hospitaliers

20 | Les gens à leur meilleur

24 | Un partenaire de confiance en recherche
et en innovation

27 | Des soins sûrs, de qualité et axés sur la personne

30 | Profil de l'organisation

31 | Fondations, auxiliaires et associations d'anciennes
et anciens

32 | Établissements et services

36 | Statistiques des activités

37 | Vue d'ensemble de la population

38 | Conseil d'administration et équipes de direction

43 | Survol financier



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Au nom du Conseil d'administration, je suis ravie de vous présenter le rapport annuel 2025-2026 du Réseau de santé Horizon.

Depuis son lancement en mai 2025, notre plan stratégique 2025-2030, *Transformer les soins grâce à l'innovation*, a servi à guider l'établissement de nos priorités, nos travaux de planification et les soins offerts à des milliers de gens du Nouveau-Brunswick chaque jour.

Pour réaliser des améliorations concrètes, il nous fallait faire les choses différemment, et c'est exactement ce que nous avons fait au cours du dernier exercice financier. Nous avons mené des évaluations de nos systèmes et de nos processus, adopté de nouvelles technologies et tiré parti de nos ressources pour appuyer les soins aux patients, leur expérience et les résultats qu'ils obtiennent.

Les collectivités, les fournisseurs de soins de santé et les patients ont adhéré au modèle de soins en collaboration, et nous réalisons des progrès remarquables pour ce qui est de jumeler plus de patients à des fournisseurs de soins. Au cours de la dernière année, nous avons créé 11 équipes de santé familiale et jumelé plus de 13 700 patients à des équipes de soins.

Notre institut de recherche et d'innovation, dont nous avons annoncé la création durant la dernière année, viendra favoriser la recherche de solutions audacieuses pour façonner l'avenir des soins de santé et accélérer la mise en œuvre d'améliorations concrètes. Nous continuons de mettre en œuvre de nouvelles technologies pour améliorer l'accès aux services et améliorer les résultats de santé des patients.

Nous avons aussi continué de composer avec les pressions physiques et financières issues du surnombre soutenu de patients qui obtiennent leur congé médical, mais demeurent dans nos hôpitaux en attente d'une place dans un établissement de soins de longue durée. Ces pressions ne passent pas inaperçues auprès des membres du personnel, des médecins, des patients, des clients et des familles. Il est de notre responsabilité de prendre appui sur les améliorations apportées au cours de la dernière année et de poursuivre nos efforts visant à alléger les pressions exercées sur le système de santé, à stabiliser et améliorer le taux d'occupation dans nos établissements et à consolider nos assises pour assurer la viabilité de notre système à long terme.

Au nom du Conseil d'administration, je tiens à remercier les membres du personnel, les médecins, les bénévoles et les apprenants qui mettent du cœur dans les soins à la population du Nouveau-Brunswick, que ce soit dans les soins directs aux patients ou dans un rôle de soutien dans les services essentiels connexes. Votre résilience, votre compassion et votre savoir-faire sont tout à fait admirables.

A handwritten signature in black ink that reads "Susan Harley".

Susan Harley

Présidente du Conseil d'administration

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE- DIRECTRICE GÉNÉRALE



Les progrès dont nous faisons état cette année dans notre rapport annuel témoignent de l'engagement et de la collaboration des membres du personnel et des médecins d'Horizon, de nos précieux partenaires du domaine de la santé et des résidents du Nouveau-Brunswick qui nous accordent leur confiance.

Ensemble, nous prenons des mesures pour relever le défi qui nous est proposé, soit celui de transformer la prestation des soins de santé tout en demeurant responsables sur le plan fiscal. En mettant à profit la collaboration, un raisonnement innovateur et une démarche axée sur la personne, nous améliorons l'accès aux soins tout en réalisant des gains d'efficacité durables.

Si ce travail est rendu possible, c'est grâce aux gens qui s'y consacrent tous les jours. Il faut un mélange d'excellence, de responsabilisation, de leadership, de travail d'équipe et de compassion pour s'engager dans la transformation du système de soins de santé et continuer de fournir des soins et services sûrs et axés sur la personne. Les membres de notre personnel et nos médecins arrivent à trouver un équilibre remarquable entre les réalités actuelles et notre vision pour l'avenir. Je suis fière de me tenir aux côtés des quelque 15 000 membres de l'organisation qui, tous les jours, font preuve de leadership dans leurs rôles.

Notre engagement à l'égard de nos patients, de nos clients et de nos pairs renforce notre culture en milieu de travail, soutient le recrutement de nouveaux médecins et membres du personnel et appuie le maintien en poste d'une main-d'œuvre qualifiée et dévouée qui a choisi de travailler chez Horizon.

La collaboration au sein de nos équipes et avec nos partenaires nous permet de trouver des mesures pour agir à l'égard des pressions sur le système, des obstacles et des solutions qui améliorent les soins aux patients et leur expérience.

Les améliorations au flux des patients dans nos hôpitaux et à l'accès aux soins de santé primaires dans nos collectivités se traduisent par des gains d'efficacité à l'échelle du système de santé. Elles se traduisent aussi par une meilleure expérience et un meilleur accès pour les patients qui attendent dans les services d'urgence, ceux qui attendent une date d'opération ou encore ceux qui attendent de bénéficier de soins primaires près de la maison. Les gens demeurent au cœur de tout ce que nous entreprenons.

Il nous reste encore du travail à faire, mais nous constatons des progrès tangibles et nous nous réjouissons de prendre appui sur ces réussites pour donner le ton aux travaux à venir.

A handwritten signature in black ink that reads 'Margaret Melanson'. The signature is fluid and cursive, written in a professional style.

Margaret Melanson

Présidente-directrice générale d'Horizon

VUE D'ENSEMBLE DU RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON



Notre province montre un riche patrimoine autochtone, francophone et anglophone et accueille des nouveaux arrivants de partout dans le monde. Traditionnellement, cette région faisait partie du territoire abénaquis.

NOTRE ÉQUIPE



Horizon est fier de contribuer à la formation de la prochaine génération de professionnels de la santé au moyen de partenariats avec des universités, collèges et académies à l'échelle locale, nationale et internationale. Ensemble, nous multiplions les possibilités de bâtir des carrières fructueuses et enrichissantes qui façonneront l'avenir des soins.

Nous accueillons les stagiaires des programmes de stages cliniques en médecine offerts par Dalhousie Medicine New Brunswick et l'Université Memorial. Principalement offerts à Saint John, ces programmes sont également dispensés à Fredericton, à Miramichi, à Moncton et à Waterville.

Nous offrons également une variété de programmes de formation collaboratifs, notamment :

- le Programme de résidence en pharmacie d'Horizon, agréé par le Conseil canadien de résidence en pharmacie d'hôpital;
- le Programme de résidence en psychologie clinique, à Fredericton, agréé par la Société canadienne de psychologie;
- le Programme d'internat en diététique de L'Hôpital de Moncton, agréé par les Diététistes du Canada;
- les écoles de technologie radiologique à nos hôpitaux de Moncton et de Saint John, exploitées en collaboration avec l'Université du Nouveau-Brunswick, qui ont obtenu l'agrément dans le cadre du programme EQual d'Agrement Canada.

MISSION, VISION ET VALEURS



NOTRE MISSION

Aider les gens à être en santé.



NOTRE VISION

Des soins exceptionnels pour tous, en tout temps.



NOS VALEURS

Nous faisons preuve d'empathie, de compassion et de respect.

Nous visons l'excellence.

Nous sommes tous des leaders, mais nous travaillons comme une équipe.

Nous agissons avec intégrité et nous sommes responsables.



Nos valeurs façonnent notre façon de collaborer et de prendre soin de nos patients, de nos clients, des familles et les uns des autres. Nous cultivons un milieu accueillant pour tous, y compris les personnes de la communauté 2ELGBTQIA+, grâce à notre engagement commun à fournir des soins inclusifs, adaptés et axés sur la collectivité.

PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030 D'HORIZON

Transformer les soins de santé grâce à l'innovation

En collaboration avec notre personnel, nos médecins, nos patients, nos clients et les collectivités, nous redéfinirons notre façon d'offrir des soins de santé afin de créer un avenir plus fort et plus sain pour la population néo-brunswickoise. Notre travail repose sur quatre piliers stratégiques et il est soutenu par sept principaux catalyseurs clés. Les soins sûrs, de qualité et axés sur la personne représentent non seulement une partie essentielle du plan, mais ils renforcent aussi notre engagement à améliorer l'expérience des patients et les résultats obtenus en matière de santé.

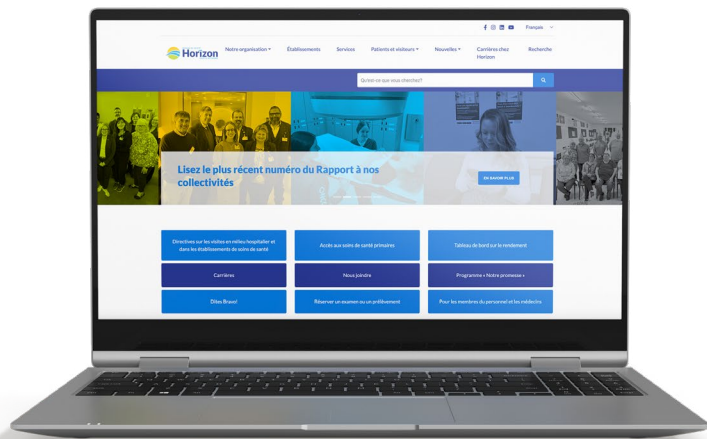
Quand on regarde ce qui a été accompli en matière d'initiatives et d'engagements durant la première année du plan stratégique, il est clair que les mesures et les partenariats ciblés ont donné lieu à des gains importants pour les patients, le personnel et les médecins, notamment en ce qui concerne le jumelage aux fournisseurs de soins primaires, l'accès aux services chirurgicaux, la croissance de la main-d'œuvre, la recherche et l'innovation. Parallèlement, les pressions constantes mettent en lumière des défis interdépendants en matière de temps d'attente des services d'urgence, de flux des patients et d'accès aux lits pour patients hospitalisés qui ne peuvent pas être résolus séparément.

Les objectifs et les axes prioritaires de la deuxième année de notre plan stratégique s'appuient directement sur ces apprentissages et viseront **à alléger les pressions sur le système, à stabiliser et à accroître notre capacité, ainsi qu'à consolider nos assises pour assurer notre viabilité à long terme.**



Nous restons déterminés à faire preuve de transparence et à rendre des comptes en ce qui concerne la divulgation de nos réussites et de nos difficultés. Pour en savoir plus, visitez le **HorizonNB.ca**.

- Tableau de bord sur le rendement
- Suivi des progrès réalisés en matière de soins primaires
- Tableau de bord sur les taux d'occupation
- Temps d'attente pour les services d'imagerie médicale
- *Rapport à nos collectivités* trimestriel
- Temps d'attente pour une chirurgie (GNB)
- Durée des visites au service d'urgence (GNB)





DES SOINS COMMUNAUTAIRES TRANSFORMATEURS



SOINS PRIMAIRES

Onze équipes de santé familiale ont été mises sur pied en 2025-2026 et l'établissement d'autres équipes sera annoncé au cours des prochains mois. La collaboration avec les collectivités et les fournisseurs de soins de santé contribue à satisfaire les besoins locaux actuels et futurs grâce à des soins stables, accessibles et opportuns.

Plus de 13 700 personnes qui auparavant n'avaient pas accès à des soins en équipe peuvent désormais en profiter. En plus de jumeler les patients inscrits auprès de Lien Santé NB à une équipe de santé familiale, ce modèle permet aussi d'éviter que les patients soient ajoutés au registre lorsque leur fournisseur de soins primaires quitte son poste ou prend sa retraite.



RÉGION DE MONCTON

La création de l'équipe de santé familiale du **Centre de soins de santé primaires de Tantramar** a été annoncée en avril 2025 et a ajouté 575 patients à la liste de patients du centre. Elle emménagera dans de nouveaux locaux en 2027, ce qui lui permettra de continuer à élargir l'accès à ses services de soins primaires.

Depuis son lancement en octobre 2025, **l'Équipe de santé familiale de Mapleton** à Moncton, qui est dirigée par une infirmière praticienne, a ajouté plus de 500 patients à sa liste. Elle est bien placée pour atteindre son objectif de 700 patients dans les 12 mois suivant sa création.



RÉGION DE SAINT JOHN

Le **Centre collaboratif en matière de mieux-être du comté de Charlotte**, qui deviendra bientôt l'Équipe de santé familiale de St. Stephen, a reçu un financement afin de lui permettre de bonifier l'accès aux soins primaires pour les résidents de la région. Les travaux de rénovation pour l'aménagement d'un nouvel espace clinique plus grand sont en cours.

Le **Centre de mieux-être du quartier Nord** de Saint John a reçu un financement pour multiplier ses services de soins de santé collaboratifs selon le modèle des équipes de santé familiale. L'équipe a collaboré avec les membres de la collectivité et ses partenaires pour mieux déterminer les besoins particuliers du quartier en matière de soins de santé.

Un financement a été annoncé pour le **Centre de santé Fundy**, situé dans l'est du comté de Charlotte. Il sera ainsi possible d'effectuer des travaux de rénovation majeure et de renforcer l'équipe multidisciplinaire existante. Une fois les travaux terminés, ce centre devrait fournir des services de soins primaires à tous les patients de la région qui n'ont actuellement pas de fournisseur de soins.



L'ajout de membres à l'équipe du **Centre de mieux-être de Saint Andrews** a été annoncé en mars 2026. Un nouveau partenariat entre Horizon, les fournisseurs de soins primaires de la région et la Ville de Saint Andrews permettra de recenser tous les patients qui n'ont actuellement pas de fournisseur de soins primaires, d'ajouter de nouveaux services de santé dans la région et d'assurer la stabilité lors du départ à la retraite prévu d'un médecin.

FREDERICTON ET LA RÉGION DU HAUT DE LA VALLÉE

En décembre, l'**Équipe de santé familiale de Fredericton-Nord** a emménagé dans un espace lumineux et moderne conçu pour répondre aux besoins actuels et futurs de la collectivité. En mars 2026, plus de 1 100 nouveaux patients avaient été ajoutés à la liste de l'équipe et des centaines d'autres ont ainsi évité de se retrouver sans médecin de famille.

L'**Équipe de santé familiale de Carleton North** a été mise sur pied à Florenceville-Bristol en mai 2025. Elle a reçu du financement pour offrir des soins à 800 patients supplémentaires qui n'ont actuellement pas de fournisseur de soins primaires au cours des 18 prochains mois.

L'agrandissement du **Centre de santé de Nackawic** a été annoncé en février 2026. Une fois les travaux terminés, tous les résidents sans médecin de famille de Nackawic-Millville auront accès à un fournisseur de soins primaires. Plusieurs nouveaux professionnels de la santé se sont joints à l'équipe et le recrutement d'autres prestataires est en cours.





Une nouvelle équipe de santé familiale a été mise sur pied à **Perth-Andover**, qui mettra en contact tous les patients sans médecin de famille à un fournisseur de soins primaires de la région d'ici 12 à 18 mois. Environ 400 patients du registre provincial des patients sans médecin de famille ont été confiés à cette équipe depuis que cette dernière a entrepris ses activités en novembre.



RÉGION DE MIRAMICHI

La mise sur pied de **L'Équipe de santé familiale de Nordin** a été annoncée en juin 2025. D'ici juin 2027, cette équipe prévoit de prendre en charge 1 000 résidents supplémentaires de Miramichi qui n'ont actuellement pas de fournisseurs de soins primaires et qui sont inscrits sur la liste d'attente provinciale.

Le lancement du **projet pilote du dossier collaboratif santé** au Centre de santé Chipman a marqué une étape importante de la stratégie de transformation numérique des soins de première ligne, qui a été franchie en octobre. L'utilisation d'un dossier médical électronique permet aux équipes de soins de sauvegarder, de planifier, de consigner, de consulter et de communiquer les renseignements essentiels sur les patients pour appuyer la prestation coordonnée des soins, ce qui favorise un modèle de soins plus intégré et collaboratif. Le projet est censé être mis en œuvre au Centre de santé de Rexton au printemps 2026.

L'équipe de coordination des soins de santé de Saint John a été établie pour offrir des soins au-delà des murs des établissements de santé aux personnes qui, autrement, risqueraient de s'en passer. Elle a fourni des services à plus de 2 000 clients et a aidé 17 personnes à trouver un logement. L'équipe de santé mobile offre des soins primaires, des soins en matière de dépendances et de santé mentale, ainsi que des services de santé publique aux patients qui doivent surmonter des obstacles à l'accès aux soins par les méthodes traditionnelles. Elle se rend là où les patients se trouvent.



La collaboration entre les équipes de soins primaires et les équipes de traitement des dépendances et de santé mentale d'Horizon favorise **l'intégration des services de santé mentale au sein des sites de soins primaires**. Des professionnels de la santé mentale travaillent dans 68 % de nos centres de soins primaires et assurent ainsi un accès rapide aux soins à l'endroit et au moment où ces soins nécessaires.



DÉPENDANCES ET SANTÉ MENTALE

Horizon et le Réseau de santé Vitalité, en collaboration avec la GRC régionale de Codiac, ont annoncé le lancement de **Voiture 67, une initiative de service mobile d'intervention d'urgence**. Conçue pour offrir un soutien rapide et attentionné en vue de renforcer le mieux-être communautaire dans le Grand Moncton, cette initiative est la première de son type au Nouveau-Brunswick. Au moyen d'une approche préventive et communautaire, un agent de la GRC et un travailleur social interviennent dans des situations où des personnes connaissent une détresse émotionnelle, sont aux prises avec des problèmes de dépendances et de santé mentale, ou présentent d'autres besoins psychosociaux complexes. Ce projet pilote d'un an a connu un succès rapide, comme en témoignent la cinquantaine d'interventions qui ont eu lieu au cours des quatre premières semaines.



La dernière étape des **travaux de rénovation** est terminée au **complexe des services de traitement des dépendances et de santé mentale de Ridgewood du Réseau de santé Horizon** à Saint John. Les clients auront accès à des traitements qui tiennent compte des traumatismes et qui sont offerts dans des locaux modernes conçus pour mieux soutenir leur parcours vers le rétablissement. Ce projet de réaménagement a permis de moderniser trois bâtiments pour améliorer la qualité des soins et l'expérience globale des personnes recevant un traitement, lequel comprend diverses thérapies de groupe et individualisées, ainsi que des programmes fondés sur les objectifs de rétablissement des clients.

Un accès 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à des équipes d'urgence en santé mentale a été rétabli dans nos quatre hôpitaux régionaux (L'Hôpital de Moncton, l'Hôpital régional de Saint John, l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers et l'Hôpital régional de Miramichi). Quant à l'Hôpital du Haut de la Vallée, des soins seront offerts les jours de semaine, en journée. Une équipe multidisciplinaire de professionnels, qui peut inclure des infirmières, des travailleurs sociaux et des psychiatres, fournit des services d'évaluation et d'intervention d'urgence aux personnes qui ont des problèmes de santé mentale ou de dépendances.

Le ministère de la Santé s'est engagé à financer la construction d'une **unité de psychiatrie de cinq lits pour les enfants et les jeunes** à l'Hôpital régional de Saint John. La nouvelle unité offrira des traitements spécialisés tenant compte des traumatismes subis et permettra aux patients d'obtenir des soins tout en maintenant leurs liens avec leur famille et leur collectivité.





SANTÉ COMMUNAUTAIRE

En juin 2025, Horizon a annoncé la bonification des services du **programme des intervenants pivots auprès des patients autochtones** grâce à l'embauche de dix nouveaux intervenants pivots. L'équipe du programme, qui était à l'origine constituée de deux membres, offre des soins adaptés à la culture des clients et des familles autochtones, en collaboration avec ces derniers, en utilisant des pratiques de guérison traditionnelles, de soins coordonnés et de planification du congé et en offrant des soutiens mentaux, émotionnels et spirituels. À mesure que le recrutement se poursuit, les services et les soins seront davantage intégrés dans tous les hôpitaux régionaux ainsi que dans les établissements de soins primaires, de traitement des dépendances et de santé mentale des collectivités situées dans les zones de soins de santé du Réseau de santé Horizon. Horizon s'est donné pour mandat d'améliorer la prestation de services aux personnes autochtones qui vivent à l'intérieur et à l'extérieur des collectivités des Premières Nations.



Grâce aux évaluations des besoins de la collectivité en matière de santé (EBCS), les collectivités ont l'occasion d'exprimer leurs besoins en matière de santé, leurs préoccupations et leurs atouts communautaires pour améliorer la santé et le mieux-être des personnes et des groupes de population. L'EBCS pour Salisbury, Havelock, Elgin, Petricodiad et les environs a été publiée en janvier 2025, et celles de Saint John, Moncton, Fundy et Kings sont en cours.

Le programme **Subvention santé communautaire** d'Horizon finance des projets lancés par la collectivité qui visent à promouvoir l'équité en matière de santé en abordant les déterminants sociaux de la santé. En 2025-2026, des subventions d'une valeur totale de 100 000 \$ ont été accordées dans le cadre de 45 projets communautaires, ce qui a permis d'apporter des changements considérables et marquants pour les résidents de la région. De nombreuses initiatives découlent du processus d'évaluations des besoins de la collectivité en matière de santé et transforment les connaissances en mesures concrètes.

L'équipe de la Santé publique a mis en œuvre des interventions stratégiques pour **améliorer les taux de vaccination chez les adolescents**, notamment par la rédaction d'un rapport complet évaluant les pratiques optimales pour accroître le taux de vaccination. Les mesures comprenaient du matériel d'éducation du public, une campagne de sensibilisation, et des améliorations aux processus de consentement ainsi qu'aux outils et rapports. Les données de l'année scolaire 2025-2026 seront examinées pour évaluer les progrès vers l'atteinte du taux de référence national pour la vaccination chez les adolescents, qui est de 90 %.



En 2025-2026, le personnel de la Santé publique a effectué plus de **8 800 visites et évaluations**, notamment les visites à domicile « Familles en santé, bébé en santé », l'évaluation des priorités de la Santé publique et l'évaluation du trottoir en santé. Les améliorations apportées au programme de visites à domicile ont renforcé la capacité de la Santé publique à appuyer les parents et les enfants, tant avant qu'après la naissance de ces derniers. Grâce à ces améliorations, il n'y a plus de liste d'attente et les nouveaux parents admissibles peuvent accéder plus rapidement aux services. Elles renforcent aussi la capacité des programmes de l'Initiative Amis des bébés (IAB) à offrir un soutien plus précoce, notamment en matière d'allaitement maternel.



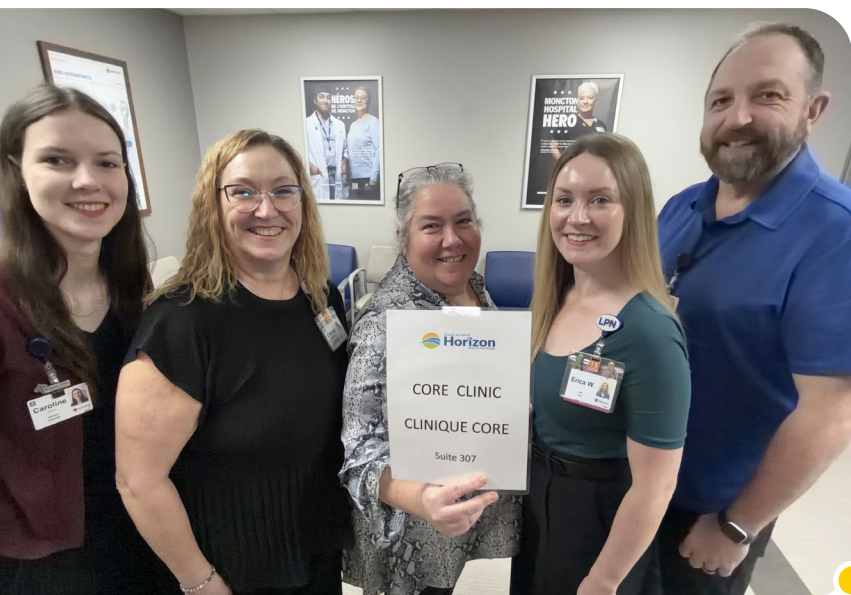
L'EXCELLENCE DANS LES SOINS HOSPITALIERS



RENFORCEMENT DES SOINS GRÂCE À UN ACCÈS AMÉLIORÉ

Le pourcentage d'interventions chirurgicales réalisées dans un délai d'un an a atteint 91 % à la fin du dernier trimestre et nous sommes bien placés pour atteindre notre objectif de 93 % pour 2025-2026 d'ici juin 2026. Ces améliorations sont attribuables à une plus grande efficacité, à une disponibilité accrue des salles d'opération et à une meilleure utilisation des données aux fins de planification et d'organisation du calendrier.

Au Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick, le nombre de **patients qui ont accès aux services d'implantation transcathéter de la valvule aortique (ITVA) dans les délais d'attente recommandés** a augmenté. La moyenne pour 2025-2026 était de 90 %, et au cours de l'exercice 2025-2026, on a connu cinq mois où la totalité des patients ont été pris en charge dans les délais recommandés.



Des cliniques centralisées d'optimisation des demandes de consultation et des évaluations ont été lancées à Fredericton, Saint John, Moncton et Miramichi, ce qui a marqué une avancée considérable dans l'accès des patients aux interventions chirurgicales de remplacement de la hanche et du genou. Ce processus permet d'offrir un accès équitable fondé sur les besoins cliniques plutôt que sur la situation géographique ou le moment de l'aiguillage. Les patients sont aiguillés vers une clinique centralisée où des équipes spécialisées examinent chaque cas et contactent directement les patients pour leur proposer des rendez-vous avec le chirurgien ayant le délai d'attente le plus court, que ce soit par région ou par fournisseur.



L'EXCELLENCE DANS LES SOINS HOSPITALIERS

Il est désormais plus simple de recevoir **des soins d'avortement coordonnés, accessibles et rapides** grâce à la mise en place d'un point de contact centralisé auquel s'adresser sans aiguillage. Les Néo-Brunswickoises peuvent appeler un numéro sans frais pour s'informer des solutions possibles et prendre rendez-vous le plus rapidement possible ou à l'endroit le plus proche. Les cliniciens et les professionnels administratifs formés d'Horizon offrent un soutien clair et sans jugement tout en tenant compte des traumatismes, du premier contact jusqu'au suivi.

Les services de chirurgie vasculaire ont été rétablis à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers de Fredericton grâce au recrutement de deux nouveaux chirurgiens. Les chirurgiens vasculaires jouent un rôle essentiel dans les soins relatifs aux vaisseaux sanguins du corps, à l'exception de ceux du cœur, et ce recrutement permet aux patients de recevoir des services spécialisés de manière sûre et durable.

En 2025-2026, **les délais d'attente pour les IRM** ont été réduits d'environ 34 jours, ce qui a permis à davantage de patients de subir des examens plus rapidement. Cependant, la demande d'examen d'IRM prioritaires urgents continue d'augmenter, ce qui a des répercussions sur l'accès à des rendez-vous pour les examens non urgents.

Un **appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM)** fixe installé à l'Hôpital du Haut de la Vallée de Waterville devrait permettre à tout le moins de doubler la capacité de l'hôpital en matière d'IRM. L'acquisition de cet équipement marque la fin de l'usage commun de l'appareil d'IRM portable avec l'Hôpital régional de Campbellton du Réseau de santé Vitalité. Comme l'appareil portable n'était pas toujours à la disposition du personnel, les résidents devaient parfois se rendre à Fredericton ou ailleurs pour subir certains examens spécialisés.



Plus de 200 patients de la région de Fredericton et du Haut de la Vallée ont eu un meilleur **accès aux traitements par perfusion intraveineuse (IV) grâce à la mise en place de cathéters centraux introduits par voie périphérique (CCIVP)**. Des systèmes d'échographie de pointe permettent aux cliniciens de visualiser l'intervention en temps réel, ce qui rend cette dernière plus rapide et plus sûre tout en réduisant le recours aux radiographies de confirmation. Plusieurs infirmières immatriculées ont suivi une formation pour intégrer cette compétence avancée à leur exercice et ainsi permettre aux patients de profiter de la pose d'un CCIVP à leur chevet ou dans des cliniques de soins ambulatoires.





PROMOTION DE L'EXCELLENCE ET DE L'INNOVATION DANS LES HÔPITAUX D'HORIZON

L'Hôpital de Moncton a été le premier établissement au Nouveau-Brunswick à réaliser une **intervention de pointe auprès de patients atteints d'un cancer du foie**. TheraSphere, également connu sous le nom de radioembolisation transartérielle, est utilisé pour traiter certains types de cancer du foie. Cette intervention à effraction minimale cible les tumeurs avec précision dans le but de raccourcir les séjours à l'hôpital, de réduire les symptômes et d'améliorer la qualité de vie des patients.



Le Dr Jacob Matz et l'équipe de chirurgie orthopédique de l'Hôpital régional de Saint John réalisent **des interventions chirurgicales du pied et de la cheville auprès de patients gardés en éveil**. Ils combinent une anesthésie locale et des blocs nerveux administrés par le chirurgien, ce qui élimine le recours à l'anesthésie générale et réduit les risques. Grâce à cette technique, des dizaines de patients peuvent se rétablir en tout confort dans leur domicile. Elle permet également aux équipes chirurgicales de réaliser davantage d'interventions et, par le fait même, de réduire les délais d'attente.

L'Hôpital de Moncton, l'Hôpital régional de Saint John et l'Hôpital du Haut de la Vallée ont été reconnus comme des hôpitaux du programme « **Transfuser avec soin** ». Cette désignation s'inscrit dans le cadre d'un programme national mené en partenariat entre Choisir avec soin Canada et la Société canadienne du sang. Elle vise à réduire les transfusions inutiles de globules rouges et à renforcer l'approvisionnement en sang au Canada.



Dans le cadre d'une initiative de recherche novatrice, la Dre Alison Wong, chirurgienne plasticienne à l'Hôpital régional de Saint John, et son équipe ont été les premières au Canada atlantique à utiliser une **thérapie de pointe favorisant la régénération des nerfs après une intervention chirurgicale**. Le dispositif transmet une stimulation électrique directement à un nerf périphérique endommagé pour une durée d'une heure, pendant ou immédiatement après une opération, ce qui favorise la régénération des nerfs et raccourcit les délais de récupération.

Les collaborations se sont poursuivies entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick, la Fondation Chalmers et la Fondation de l'Hôpital régional de Saint John pour mettre en place des **salles d'opération hybrides** à Fredericton et à Saint John. Cet équipement permettra d'effectuer à la fois des diagnostics et des interventions chirurgicales dans un même lieu de soins.



EFFETS SYSTÉMIQUES DES PRESSIONS CONTINUES SUR LES CAPACITÉS

Le taux d'occupation élevé des lits d'hospitalisation a eu des effets directs sur le flux de patients et les temps d'attente dans l'ensemble du système de santé, que ce soient les services d'urgence, les salles d'opération ou les unités d'hospitalisation. Un nombre constamment élevé de patients auxquels un congé médical a été accordé demeure néanmoins à l'hôpital dans l'attente de soins de longue durée, ce qui contribue à des pressions persistantes sur la capacité au sein de notre système de soins de courte durée.

Les activités courantes de soins de courte durée peuvent être maintenues quand jusqu'à 20 % des lits sont affectés à cette population de patients. Au cours de l'exercice 2025-2026, le taux d'occupation des lits par des patients en attente de soins de longue durée n'a pas diminué en deçà de 33 % et a atteint un sommet de 40 % en juillet 2025.

Initiatives du Réseau de santé Horizon pour alléger la pression sur les capacités

- Établissement **d'équipes de réacheminement dans les services d'urgence** dans les hôpitaux régionaux qui ont permis à plus de 299 patients médicalement stables de rentrer chez eux en toute sûreté, ce qui équivaut à une économie de plus de 5 348 jours d'hospitalisation.
- Conception **d'un plan de gestion des lits** d'urgence et de la surcapacité afin de répondre aux périodes de demande accrue pendant la saison des maladies respiratoires.
- Collaboration avec les patients et leur famille pour faciliter **un congé rapide en acceptant des placements provisoires dans les foyers de soins** pendant que les patients attendaient d'obtenir une place dans l'établissement de soins de longue durée de leur choix.
- **Prise en charge des évaluations des soins de longue durée** pour les patients auxquels un congé médical est accordé dans les hôpitaux de Moncton, Fredericton et Saint John.

La lutte contre la surcapacité nécessite de la coordination, de la créativité et des mesures collectives à l'échelle de l'ensemble du système de santé et de services sociaux. Nous continuons à prôner le changement en proposant des mesures supplémentaires pour l'année à venir qui nécessitent le soutien du gouvernement ainsi qu'à prendre des mesures pour améliorer la prestation des soins où et quand nous le pouvons.

Il est impératif que nous placions les personnes au cœur des discussions. Chacun de ces patients nécessite – et mérite – des soins adaptés et dispensés au bon endroit pour répondre à ses besoins individuels.

Pour dispenser des soins aux personnes âgées, il faut avoir des compétences spécialisées, des connaissances approfondies et de la compassion, car il s'agit de patients ayant des besoins sociaux et des besoins de santé complexes. Le personnel et les médecins d'Horizon ont fourni les meilleurs soins de réadaptation possibles, centrés sur la personne. Des équipes multidisciplinaires ont collaboré à la prestation de soins holistiques adaptés aux personnes âgées et ont pris part à des activités de formation et d'éducation pour mieux appuyer cette population de patients. Qu'il s'agisse d'introduire la thérapie par les loisirs, d'encourager l'activité physique pour améliorer ou maintenir la mobilité, ou de célébrer des occasions spéciales avec les patients et leur famille, le personnel et les médecins sont déterminés à offrir des soins d'excellence pendant que les patients attendent d'être placés dans des établissements communautaires conçus pour les soins de longue durée.





AMÉLIORATIONS POUR UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

L'Unité d'obstétrique et de soins aux nouveau-nés Jean Elizabeth Saunders Irving de L'Hôpital de Moncton a ouvert ses portes en mai 2025. Elle a réuni une gamme complète de services et de membres du personnel, ce qui a marqué un changement fondamental dans la manière dont les soins sont dispensés et reçus. D'une superficie de près de 2 787 m² (30 000 pi²), cette unité a été conçue pour transformer la prestation des soins obstétricaux et néonataux. Elle intègre les dernières technologies dans un espace qui tient compte de la sécurité, de la qualité et des soins centrés sur la patiente.



Plusieurs autres projets de réaménagement en cours de réalisation dans l'ensemble d'Horizon vont révolutionner la manière dont les soins sont dispensés, doter le personnel et les médecins d'appareils à la pointe de la technologie, et permettre de créer des locaux modernes et accueillants pour les patients, les clients et leur famille.

- La construction de blocs opératoires ultramodernes, d'un centre de retraitement des dispositifs médicaux et d'espaces de soins préopératoires et postopératoires à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers est en voie d'achèvement.
- Les travaux à l'unité de travail et d'accouchement de l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers se poursuivent.
- Les travaux continuent à l'unité de soins coronariens de deux étages de l'Hôpital de Moncton, qui comprendra 30 lits pour les patients de soins cardiaques et huit lits pour les patients de soins coronariens.

Le Centre de santé de Sussex et l'Hôpital régional de Saint John ont été reconnus à l'échelle nationale pour leur engagement à assurer l'efficacité énergétique et la gestion responsable de l'environnement. Tous deux ont reçu **le prix « Bâtiment de l'année - Hôpital » 2025** décerné par ENERGY STAR® Canada.





LES GENS À LEUR MEILLEUR



ATTIRER LES MEILLEURS CANDIDATS

Notre approche dynamique de recrutement a donné des résultats impressionnants : **1 892 nouveaux employés** ont été recrutés en 2025-2026.

Nous avons accueilli **137 médecins**, ce qui est légèrement inférieur à notre objectif pour cet exercice, mais représente tout de même un gain net de 93 médecins. Nous avons pris notre élan grâce à l'établissement de relations tout au long du continuum, de l'étape d'apprenant à celle de candidat, à une campagne de marketing numérique stratégique et solide, ainsi qu'à des outils et des processus améliorés visant à faciliter l'expérience des futurs médecins.

Le **Programme de stages d'observation pour les étudiants en médecine** a été relancé. Ce programme donne la possibilité aux étudiants en médecine d'accompagner des médecins et d'acquérir des connaissances en dehors des salles de classe. Le programme tenu à l'été 2025 a permis à 40 étudiants d'observer 24 spécialités médicales et de côtoyer 88 précepteurs.



Nous avons accueilli **441 infirmières et infirmiers immatriculés**, dépassant ainsi notre cible. Plusieurs de ces infirmières et infirmiers se sont joints à l'équipe dans le cadre de la Promesse d'avancement pour les étudiantes et étudiants en soins infirmiers (PAESI). Le PAESI garantit un emploi à toute personne nouvellement diplômée d'un programme de sciences infirmières (B.Sc. inf.) ou de soins infirmiers auxiliaires d'un établissement postsecondaire reconnu au Canada.

Les liens tissés tôt avec **les élèves du secondaire et les étudiants postsecondaires au Nouveau-Brunswick** ont continué à être la clé de voûte de notre réussite. Grâce à des visites dans les écoles et les établissements postsecondaires et à notre offre d'une vaste gamme de stages de formation, nous avons soutenu les étudiants avant même qu'ils n'entreprennent leur programme d'études, nous les accompagnons tout au long de leurs études et nous les embauchons une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme.

Les **possibilités d'apprentissage parrainées** ont contribué aux efforts visant à stabiliser le nombre de postes vacants dans un marché très compétitif. Par exemple, notre entente de partenariat avec le Michener Institute, qui dispense l'un des rares programmes de radiothérapie au Canada, permet d'offrir des stages cliniques aux étudiants de ce domaine très recherché.

Horizon et la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa ont officialisé un partenariat qui permet aux **étudiants du Nouveau-Brunswick inscrits au programme de premier cycle en médecine de cette université de revenir au Nouveau-Brunswick** pour effectuer leurs stages cliniques obligatoires dans des hôpitaux d'Horizon.

Le **programme intégré de médecine familiale et de médecine d'urgence de Sussex** a offert aux médecins une formation leur permettant d'offrir des soins dans un milieu de soins d'urgence, tout en les laissant exercer la médecine familiale en parallèle. Les réactions à l'égard de ce programme sont extrêmement positives. Entre autres avantages, les participants soulignent la petite taille du groupe, la formation pratique et la possibilité de faire le suivi des patients à diverses étapes de leurs soins.



SOUTENIR ET METTRE À L'HONNEUR NOTRE PERSONNEL ET NOS MÉDECINS

La culture organisationnelle est un important catalyseur du plan stratégique d'Horizon. Les efforts collectifs d'une équipe performante, évoluant dans un milieu de travail sain, sûr et inclusif, seront indispensables pour atteindre nos objectifs communs. En mars 2026, nous avons lancé **l'engagement d'Horizon en matière de culture**. Créé par le personnel, pour le personnel, cet engagement sert de fondation pour mettre en pratique nos valeurs dans notre manière de travailler ensemble chaque jour. En mettant l'accent sur la collaboration, la responsabilité et le respect, cette approche souligne que chaque rôle est important et que chaque voix compte.

Grâce à ses initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion, Horizon a su favoriser un **environnement accueillant pour tout le monde**. Les initiatives visant à améliorer les possibilités de formation pour le personnel et les médecins, les programmes destinés aux cadres et les événements destinés à approfondir notre compréhension des différentes perspectives ont continué à avoir une incidence positive. Horizon a également été nommé employeur de choix par le programme de réseautage pour les nouveaux arrivants du YMCA.





Horizon a organisé sa première **journée d'éducation sur la diversité spirituelle**, qui a réuni plus de 100 membres du personnel, médecins et bénévoles pour un moment d'apprentissage enrichissant sur l'importance de reconnaître et de respecter la diversité des identités spirituelles, religieuses et laïques, ainsi que sur la meilleure façon de soutenir les personnes que nous aidons. Cet événement organisé dans le cadre de la Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle des Nations Unies a été récompensé par le Prix de la Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle de Sa Majesté le roi Abdullah II (2026).

Le programme « **Notre promesse** » est un engagement pris par la haute direction d'Horizon pour vraiment écouter les commentaires des employés et des médecins, et ensuite agir en conséquence. Depuis le lancement du programme en 2023, plus de 60 initiatives « Notre promesse » ont été lancées à la grandeur d'Horizon, chacune inspirée des commentaires reçus des employés et des médecins.



Quelque 4 263 employés ont été reconnus durant les **activités** tenues en mai 2025 **pour souligner les années de service et les départs à la retraite**. Des cérémonies ont été organisées en l'honneur des retraités et des employés comptant entre 20 et 55 années de service ou plus et les dirigeants ont remis des épinglettes aux employés comptant 1, 5, 10 et 15 années de service.

Horizon a été la première organisation de soins de santé au Canada atlantique, et la deuxième au Canada, à s'associer à la Fondation canadienne de la ménopause et à participer à la campagne « **Ménopause, au travail** ». Il s'agit là d'une étape qui contribue à créer un milieu de travail où chaque étape de la vie est comprise, soutenue et valorisée.



L'initiative « **Au cœur d'Horizon** » vise à reconnaître les nombreuses manières dont l'équipe d'Horizon apporte son soutien à la collectivité, que ce soit par le bénévolat, les campagnes de financement, le mentorat ou le soutien à des causes communautaires. Cette initiative du programme « **Notre promesse** » renforce les liens qui unissent notre organisation et incitent les membres de l'organisation à multiplier les actions de solidarité dans nos collectivités.

En réponse aux commentaires de notre personnel, nous avons continué à bonifier notre offre **de ressources de mieux-être** accessibles et adaptées. Nous proposons un large éventail de ressources destinées à favoriser le bien-être physique et mental de notre personnel et de nos médecins, entre autres, des ateliers et des séances d'exercices en ligne, des services et de l'accompagnement sur place dans nos carrefours du mieux-être ainsi que des événements qui sont source d'information, d'inspiration et de joie.

De nouvelles initiatives sont en cours pour soutenir **la santé et le mieux-être des médecins** d'Horizon. Le Dr William Cook a été nommé agent principal du mieux-être des médecins chez Horizon, un poste qu'il est le premier à occuper, et il s'affaire actuellement à cerner les possibilités d'amélioration du milieu de travail à l'échelle du système. Un nouveau guide de ressources sur le mieux-être des médecins doit être publié au printemps 2026 dans le cadre d'une stratégie visant à améliorer de manière concrète le mieux-être des médecins grâce aux commentaires recueillis et à la collaboration.



Le **Programme de mentorat du personnel infirmier d'Horizon** a offert soutien, défense des intérêts et information aux infirmières et infirmiers nouvellement en poste ou en cours de transition, ainsi qu'aux personnes qui les encadrent. L'équipe de mentorat a tenu environ 850 discussions de mentorat avec les personnes nouvellement embauchées en 2025. Elle a lancé le programme de mentorat destiné aux infirmières et infirmiers praticiens (IP) afin d'offrir un accompagnement spécifique aux IP débutants. L'équipe a également soutenu les étudiants en soins infirmiers occupant un emploi d'été en s'informant sur leurs objectifs et en leur présentant le programme de mentorat.



L'amélioration de la sécurité au travail demeure une priorité continue. Cette année, nous avons lancé un projet pilote pour la mise en place des services de sécurité renforcés dans certaines régions afin d'apporter une aide rapide en cas de besoin et de prévenir les cas de violence au travail. Nous avons également mis en place un système de notification de masse en cas d'urgence afin de partager l'information essentielle avec les membres du personnel et les médecins durant des situations où leur sécurité pourrait être menacée.



UN PARTENAIRE DE CONFIANCE EN RECHERCHE ET EN INNOVATION



PARTENAIRES POUR L'INNOVATION

Horizon a créé un **nouvel institut de recherche et d'innovation**, un carrefour qui servira à alimenter les nouvelles possibilités et les solutions audacieuses. En orientant l'innovation vers les domaines et thèmes prioritaires en matière de santé, nous contribuerons à apporter des améliorations mesurables aux soins aux patients.

L'institut réunira des cliniciens, des chercheurs et des partenaires pour trouver des solutions aux défis prioritaires en matière de santé, accélérer l'amélioration des soins dans le monde réel et améliorer l'accès aux essais cliniques. Il sera codirigé par des membres de la haute direction et des cadres cliniques qui assureront la responsabilisation, l'intégration et l'alignement stratégique.



Le Dr Paul Atkinson sera le **conseiller scientifique en chef** de l'institut et il favorisera l'établissement de partenariats et de collaborations avec des cliniciens, des scientifiques, des apprenants, des universités, des représentants de l'industrie et d'autres fournisseurs de soins de santé afin d'améliorer les systèmes et la qualité des soins pour la population du Nouveau-Brunswick.

Des partenariats ont été établis avec l'Université du Nouveau-Brunswick afin de renforcer les capacités de recherche conjointes, d'harmoniser les priorités cliniques et universitaires et de favoriser le mentorat et la formation en matière d'innovation dans toute la province, ainsi qu'avec AbbVie afin de favoriser les progrès en matière de rétablissement après un AVC, de soins du cancer de l'ovaire et de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin.



Horizon a reçu le **Prix Edge de l'année du Réseau de santé CAN**. Cet honneur souligne l'engagement d'Horizon à stimuler l'innovation et la collaboration à la grandeur du système de soins de santé du Canada. Dans le cadre de notre partenariat avec le Réseau de santé CAN, nous contribuons au déploiement à différentes échelles de solutions canadiennes qui renforcent notre système de soins de santé, soutiennent l'économie et améliorent les soins pour les patients et les familles que nous servons.



AMÉLIORATION DES SOINS AUX PATIENTS GRÂCE À L'INNOVATION

Symbio, la **solution provinciale d'information clinique**, est un projet de modernisation majeur qui transformera la manière dont les hôpitaux, les fournisseurs de soins de santé et les patients sont connectés. Nous avons poursuivi nos travaux avec nos partenaires – le ministère de la Santé, le Réseau de santé Vitalité et Service Nouveau-Brunswick – dans le but de mettre en relation l'information, les personnes et les outils et ainsi construire une fondation plus solide pour le système de santé. Cette solution novatrice et connectée rendra les soins plus sûrs, plus intelligents et mieux coordonnés dans la province, en plus de rendre disponibles de nouvelles technologies modernes.



Pour la première fois au Canada, un patient a reçu un **traitement d'immunothérapie anticancéreuse à son domicile** dans le cadre d'une étude menée en collaboration par Horizon, le Programme extra-mural du Nouveau-Brunswick et Roche Canada.

Le Dr Mahmoud Abdelsalam, chercheur principal de l'étude STITCH, a invité l'équipe à aller au-delà de la prestation de soins dans les collectivités afin de donner aux patients la possibilité de recevoir leur immunothérapie anticancéreuse à domicile, ce qui permettrait d'améliorer leur expérience tout en renforçant la capacité du système de santé. À ce jour, cinq patients ont terminé des traitements à domicile dans le cadre de l'étude, dont la cible d'inscription est de 20 patients dans la province.

La bonification de l'**outil d'autoréservation en ligne** a permis à un plus grand nombre de patients avec une demande de prendre rendez-vous pour des examens diagnostiques. La possibilité de prendre rendez-vous à des moments qui conviennent, et d'annuler ou de reporter facilement un rendez-vous si nécessaire contribue à réduire les temps d'attente pour certains de nos services diagnostiques les plus sollicités. Plus de 345 000 rendez-vous ont été pris avec l'outil d'autoréservation en ligne entre avril 2025 et mars 2026.





Horizon a bonifié son partenariat avec SeamlessMD afin d'offrir un **outil numérique de soutien maternel** à ses patientes. Élaborée avec l'appui de cliniciens d'Horizon, cette plateforme fournit des renseignements fiables et faciles à comprendre, notamment des conseils par rapport aux symptômes, des conseils pour se préparer à l'accouchement et un accompagnement post-partum à domicile. SeamlessMD est également disponible pour les patients ayant subi une chirurgie hépato-pancréato-biliaire et certaines interventions cardiaques et orthopédiques, ainsi que pour les patients chez lesquels une insuffisance cardiaque a été diagnostiquée.



Le service d'imagerie médicale de l'Hôpital régional de Miramichi a terminé un projet pilote unique en son genre au Nouveau-Brunswick et qui vise à **éliminer l'utilisation du papier**, à augmenter le flux de travail et à améliorer les soins pour les patients. Il est prévu que le passage à un système numérique permette d'économiser environ 250 000 feuilles de papier par année rien qu'à cet endroit. La planification est en cours pour lancer l'initiative dans d'autres établissements.

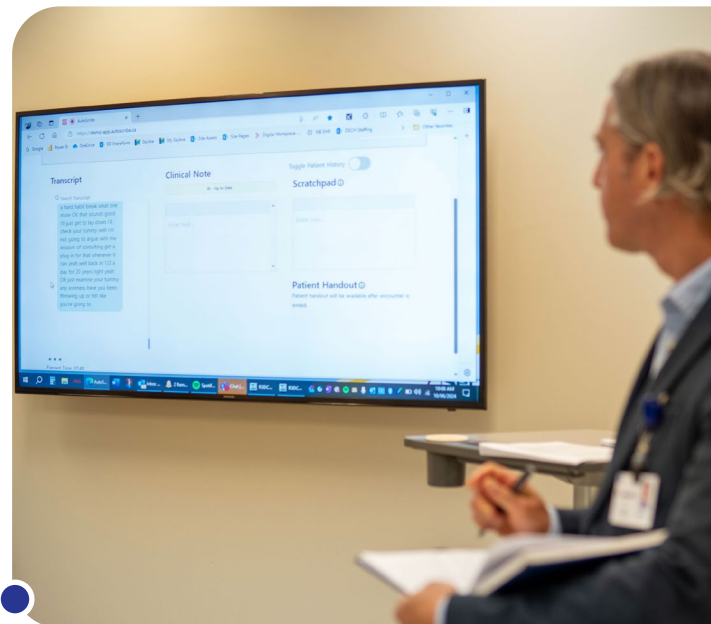


FAIRE PROGRESSER LES SOINS GRÂCE À L'IA

Au cours de l'année écoulée, Horizon a lancé **six initiatives d'intelligence artificielle (IA)**. Grâce à la gouvernance et la surveillance de notre comité directeur de l'IA, notre approche par rapport à l'IA est ancrée dans ce qui compte le plus, c'est-à-dire trouver des solutions à des problèmes réels et concrets auxquels nos patients et notre personnel sont confrontés.

Voici les initiatives d'IA mises en œuvre :

- Un outil numérique de transcription alimenté par l'IA qui crée une transcription mot pour mot de la conversation entre le fournisseur de soins de santé et le patient.
- L'Assistant d'Horizon, un robot conversationnel installé sur notre site Web qui fournit un moyen plus rapide et plus simple de naviguer sur notre site et d'accéder à des renseignements fiables sur la santé.
- Le dépistage du cancer du poumon.
- Le dépistage passif de la densité osseuse.
- Le diagnostic et le traitement accélérés des AVC.
- Un assistant vocal utilisant l'IA pour faire la prise de rendez-vous de prélèvement d'échantillons.





DES SOINS SÛRS, DE QUALITÉ ET AXÉS SUR LA PERSONNE



Notre engagement commun à offrir des soins sûrs, de qualité et axés sur la personne

L'équipe chargée de la qualité, de la sécurité des patients et de l'expérience a lancé une série d'initiatives sur deux ans pour mettre à jour les pratiques et les approches existantes afin d'améliorer la sécurité et les résultats pour les patients grâce à une responsabilité partagée. Les données ont soutenu les décisions fondées sur les preuves et ont permis de mesurer nos progrès, mais il est important que les personnes et leurs expériences demeurent au centre de notre travail. Chaque document, statistique ou rapport représente une expérience humaine, et nous accordons une grande importance aux commentaires fournis par les patients, les clients, les familles ainsi que par le personnel et les médecins d'Horizon.

Les bénévoles ont bonifié les soins grâce à leur temps et à leur présence attentive

En ajoutant une petite touche personnelle et attentionnée à l'expérience de soins des patients d'Horizon, les bénévoles ont appuyé le rôle de nos professionnels de la santé. Ils constituent une importante et précieuse ressource pour le déroulement de nos activités et leurs contributions changent grandement la donne pour nos patients. En 2025-2026, nos bénévoles ont consacré plus de 57 000 heures à entretenir le contact humain à la grandeur du Réseau de santé Horizon. Ils ont réconforté, accompagné et soutenu patients et familles dans 20 établissements d'Horizon. Les bénévoles remontent le moral et enrichissent les soins axés sur la personne auxquels nous aspirons, et nous sommes très reconnaissants pour leur dévouement et leurs généreuses contributions.



L'apport du Comité consultatif des patients et des familles a orienté la culture de soins

Le Comité consultatif des patients et des familles a travaillé en partenariat avec la direction d'Horizon pour améliorer les soins axés sur la personne ainsi que l'expérience des patients. Au cours de l'année écoulée, le Comité consultatif des patients et des familles a donné accès aux perspectives des patients et des familles dans le cadre de nombreuses politiques clés, notamment en matière de don d'organe, de triage des victimes d'agression sexuelle, de prise de décision au nom d'autrui, de présence d'animaux d'assistance et de zoothérapie. Le Comité consultatif des patients et des familles a également fourni des commentaires sur plusieurs projets et stratégies prioritaires d'Horizon, comme les initiatives et le plan stratégique concernant les patients en attente d'un autre niveau de soins ainsi que le tableau de bord sur le rendement qui s'y rapporte.

Les conseillers et conseillères en évaluation de l'expérience des patients partagent leur point de vue pour améliorer les services et les soins

Les conseillers et conseillères en évaluation de l'expérience des patients ont aidé le personnel et les médecins d'Horizon à comprendre les besoins, les valeurs et les priorités des patients, des clients et des familles. Les contributions des conseillers et conseillères en évaluation de l'expérience des patients aux comités et groupes de discussion ont permis d'avoir des perspectives précieuses et nécessaires afin d'orienter les améliorations systémiques, notamment en matière d'élaboration de politiques, d'évaluation de programme, de conception des installations et bien plus encore. En 2025-2026, 50 conseillers et conseillères en évaluation de l'expérience des patients ont soutenu 142 initiatives en matière d'engagement des patients, y compris tous les principaux comités du cadre de gestion de la qualité. L'engagement des patients s'aligne sur les normes d'Agrément Canada et c'est un élément fondamental pour améliorer la qualité et la sécurité des soins.



Première séquence du programme d'agrément complétée avec succès

La première séquence du modèle séquentiel d'agrément a été réalisée en avril 2025. Les normes sont évaluées annuellement dans un cycle de quatre ans, à l'issue duquel l'agrément est attribué. L'approche séquentielle favorise un état d'esprit orienté vers des soins de qualité, sécuritaires et axés sur la personne pouvant être mis en pratique au quotidien, et elle intègre la valeur et l'importance du processus d'agrément dans le travail quotidien.

Ces normes tiennent compte de la qualité de tous les aspects de la prestation des soins de santé, notamment la sécurité des patients, l'éthique, la formation du personnel et les partenariats avec la collectivité. Le processus d'agrément a été une force motrice de notre engagement à assurer la prestation de soins de qualité et sécuritaires pour les patients.

Les résultats de la première séquence ont témoigné de l'engagement envers les soins aux patients et reconnu Horizon à titre de partenaire communautaire précieux et important. Les conversations menées durant les visites d'établissement étaient axées sur l'importance de donner la priorité aux patients, aux clients et aux familles, de maintenir une main-d'œuvre en santé et de créer une structure pour l'avenir. Des possibilités d'amélioration ont été définies et des travaux sont en cours pour y parvenir. Parallèlement, les préparations pour les visites d'établissement de la deuxième séquence ont été terminées en avril 2026.

Le partenariat d'Horizon avec YouTube Health Canada a été bonifié avec une nouvelle liste de lecture

Les deux dernières listes de lecture de vidéos de ce partenariat pluriannuel visant à combattre la désinformation en matière de santé et à fournir des renseignements fiables et accessibles ont été publiées en 2025. Ces vidéos démontrent l'expertise des professionnels des soins de santé d'Horizon et ils fournissent des renseignements fiables et fondés sur les preuves dans les deux langues officielles. La liste de lecture sur la santé mentale chez les adolescents a été créée spécifiquement pour les personnes de 13 à 17 ans afin d'aborder des sujets qu'elles peuvent vivre au quotidien. La liste de lecture sur le secourisme informe les internautes sur des sujets liés aux urgences tout en les aidant à faire la différence entre les situations pouvant présenter un danger pour la vie et celles qui peuvent être gérées de façon sécuritaire à la maison. Au total, 246 vidéos ont été réalisées dans le cadre de ce partenariat et, en mars 2026, elles avaient été visionnées plus de 622 000 fois.



Des lits de convalescence pour soutenir l'équité en matière de santé et le bien-être de la collectivité à Saint John

Six unités d'habitation individuelles modulaires spécialement conçues viendront offrir un espace sûr et digne où les patients en situation d'itinérance pourront se rétablir et reprendre des forces après une hospitalisation. Ces unités ont été livrées en octobre et les préparations sont en cours pour accueillir les premiers clients au cours des prochains mois. Chaque unité offrira aux personnes l'intimité, les soins et le soutien dont elles ont besoin pendant leur rétablissement, contribuant ainsi à briser le cycle des réadmissions à l'hôpital et à libérer des ressources de soins de santé essentielles pour d'autres personnes qui en ont besoin. Ce projet est une collaboration entre Horizon, Outflow Ministry, le Canada East Spine Centre, la Fondation de l'Hôpital régional de Saint John, la Fondation de l'Hôpital St. Joseph, le ministère de la Santé et le Centre de santé des femmes Coverdale.



L'Hôpital du Haut de la Vallée devient le premier hôpital du Nouveau-Brunswick à recevoir la désignation « Ami des bébés »

Grâce à son engagement ferme à fournir des soins de santé de qualité supérieure aux parents et aux nouveau-nés, l'Hôpital du Haut de la Vallée (HHV) est devenu le premier hôpital du Nouveau-Brunswick à recevoir la prestigieuse désignation « Ami des bébés » en vertu de l'Initiative Amis des bébés (IAB). L'HHV a subi une évaluation rigoureuse de la part du Comité canadien pour l'allaitement, l'organisme chargé des désignations au Canada. L'obtention de la désignation est le résultat de dizaines d'années de travail de la part de divers partenaires dans la province et met en lumière l'engagement de longue date d'Horizon envers la santé maternelle et infantile et son leadership en matière d'amélioration des soins aux patients dans la province.



Le Réseau de santé Horizon est la plus importante régie régionale de la santé au Nouveau-Brunswick. Nous offrons un large éventail de services de santé et de services communautaires en français et en anglais, dirigeons huit programmes provinciaux et offrons des soins tertiaires spécialisés aux patients de la province ainsi qu'à des patients de l'Île-du-Prince-Édouard et du nord de la Nouvelle-Écosse.

Guidés par notre plan stratégique, *Transformer les soins de santé grâce à l'innovation*, nous maintenons notre engagement envers l'amélioration continue au moyen de la collaboration, de l'intégration et de la coordination de notre système de santé, tout en offrant des soins de qualité, sûrs et axés sur la personne.

Budget annuel
approximatif de
1,8 milliard \$

17
fondations

14
organisations d'auxiliaires
et d'anciens

Horizon est fier de figurer parmi les meilleurs employeurs du Canada atlantique pour une troisième année consécutive! Le mérite de cette réalisation revient à notre équipe dévouée d'employés et de médecins qui font preuve de professionnalisme, de compassion et de résilience tous les jours. Cette reconnaissance témoigne des efforts déployés pour améliorer le bien-être, l'engagement et l'expérience des employés et des médecins afin de nous assurer d'offrir les meilleures conditions possibles aux personnes qui prennent soin de la population du Nouveau-Brunswick.



L'Hôpital régional de Saint John est un centre hospitalier universitaire qui sert également de centre administratif pour un réseau intégré d'hôpitaux universitaires. L'Hôpital de Moncton, l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers et l'Hôpital régional de Miramichi sont des hôpitaux affiliés à une université. Les partenariats avec des établissements d'enseignement postsecondaire contribuent à créer un environnement dynamique et collaboratif qui favorise une culture de recherche et d'apprentissage pour soutenir l'excellence dans les soins aux patients.

Le Conseil d'administration d'Horizon est composé de sept membres nommés par le ministre de la Santé qui comptent une vaste gamme de compétences, d'expériences et de points de vue pour assurer le soutien et le renforcement des soins pour la population du Nouveau-Brunswick. De plus, trois membres sans droit de vote, qui comprennent la présidente-directrice générale d'Horizon et des représentants de nos comités consultatifs médicaux et professionnels, fournissent un point de vue important : celui des fournisseurs de soins de santé de première ligne.

FONDATEURS, AUXILIAIRES ET ASSOCIATIONS D'ANCIENNES ET ANCIENS

Le partenariat qu'Horizon entretient avec ses fondations, ses auxiliaires et ses associations d'anciennes et anciens est essentiel à la réussite de l'organisation en matière de prestation de soins sûrs et de qualité. Le financement et le soutien que fournissent ces organisations, leurs donateurs et leurs bénévoles servent à l'achat d'équipement, à la réalisation de projets et à l'offre de programmes et services fort nécessaires, en plus d'appuyer Horizon dans la modernisation de ses établissements et dans l'amélioration des soins.

FONDATEURS (17)

- Fondation des soins de santé Bennett et du comté d'Albert (Riverside-Albert)
- Fondation de l'Hôpital régional Chalmers (Fredericton)
- Fondation de l'Hôpital du comté de Charlotte (St. Stephen)
- La Fondation des Amis de L'Hôpital de Moncton
- Fondation de l'Hôpital de Grand Manan
- Fondation de l'Hôpital communautaire de Harvey
- Fondation de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph (Perth-Andover)
- Fondation de l'Hôpital régional de Miramichi
- Fondation de l'Hôpital public d'Oromocto
- Fondation du Centre de santé de Rexton et des régions environnantes
- Fondation de l'Hôpital mémorial de Sackville (Tantramar)
- Fondation de l'Hôpital régional de Saint John
- Fondation de l'Hôpital St. Joseph (Saint John)
- Fondation du Centre de santé de Sussex
- Fondation du Centre de soins de santé de Tobique Valley
- Fondation de l'Hôpital du Haut de la Vallée (Waterville)
- Fondation de l'Hôpital mémorial MacLean et du Manoir Waukehegan

AUXILIAIRES ET ASSOCIATIONS D'ANCIENNES ET ANCIENS (14)

- Association des anciens élèves infirmiers et infirmières de l'Hôpital mémorial de Chipman et de l'Hôpital du comté de Charlotte
- Auxiliaires de l'Hôpital du comté de Charlotte (St. Stephen)
- Auxiliaires de l'Hôpital Dr Everett Chalmers (Fredericton)
- Association des anciennes et anciens de l'école des sciences infirmières de l'Hôtel-Dieu (Miramichi)
- Association des anciennes et anciens de l'école des sciences infirmières de l'Hôpital de Miramichi
- Auxiliaires de l'Hôpital régional de Miramichi
- Auxiliaires de l'Hôpital mémorial de Sackville (Tantramar)
- Association des anciennes et anciens de l'école des sciences infirmières de l'Hôpital général de Saint John
- Auxiliaires de l'Hôpital régional de Saint John
- Auxiliaires de l'Hôpital St. Joseph (Saint John)
- Association des anciens élèves infirmiers et infirmières de l'Hôpital St. Joseph (Saint John)
- Auxiliaires du Centre de santé de Sussex
- Auxiliaires de L'Hôpital de Moncton
- Association des anciennes de l'École de soins infirmiers de L'Hôpital de Moncton



ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES



Horizon exploite 12 hôpitaux et une centaine d'établissements, de cliniques et de bureaux médicaux. L'organisation favorise une culture axée sur la prestation de soins sûrs et de qualité aux patients, aux clients et à leur famille. Dans le but de répondre aux besoins des gens du Nouveau-Brunswick, Horizon fait preuve de souplesse pour maintenir, développer et adapter ses installations et ses services et veille toujours à fournir, dans les meilleurs délais, des soins sûrs et de qualité. Certains de ses services sont offerts en tandem avec le Réseau de santé Vitalité et d'autres partenaires de choix du domaine de la santé. Qu'il s'agisse de soins de santé primaires, de soins de courte durée ou de services spécialisés, Horizon vise l'obtention d'excellents résultats dans les soins axés sur la personne en misant sur la collaboration ainsi que sur l'intégration et la coordination dans le système de santé.

PROGRAMMES RÉGIONAUX

Selon le modèle dyadique des programmes régionaux d'Horizon, chaque programme est chapeauté par un leader clinique et un leader administratif dans le but d'assurer la normalisation des services cliniques, d'améliorer la collaboration entre les équipes et d'aligner efficacement les priorités à l'échelle de l'organisation.

- Traitement des dépendances et santé mentale
- Oncologie et néphrologie
- Soins cardiaques
- Santé communautaire
- Médecine d'urgence et soins aux malades en phase critique
- Médecine et neurosciences
- Opérations, flux des patients et soins ambulatoires
- Soins de santé primaires
- Santé des aînés
- Chirurgie
- Santé des femmes et des enfants

PROGRAMMES PROVINCIAUX

- Unité de psychiatrie pour enfants et adolescents (Moncton)
- Programme de traumatologie du Nouveau-Brunswick (Saint John)
- Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick (Saint John)
- Programme de don d'organes et de tissus du Nouveau-Brunswick (Moncton et Saint John)
- Programme de santé périnatale du Nouveau-Brunswick (Moncton)
- Programme de greffes de cellules souches du Nouveau-Brunswick (Saint John)
- Clinique de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel (Fredericton)
- Centre de réadaptation Stan Cassidy (Fredericton)



SERVICES DE SOINS DE COURTE DURÉE

Les hôpitaux de soins de courte durée comprennent les quatre hôpitaux régionaux d'Horizon, qui offrent un large éventail de services, y compris des services d'urgence, des services de laboratoire et de diagnostic, des cliniques de consultation externe, des services de chirurgie, des soins aux patients hospitalisés, des services de soutien et de thérapie, et bien d'autres. Les soins prodigués dans huit hôpitaux communautaires sont complétés par des services spécialisés offerts par l'intermédiaire de cliniques et de consultations itinérantes en provenance d'hôpitaux régionaux.

HÔPITAUX RÉGIONAUX (4)

- Hôpital régional Dr Everett Chalmers (Fredericton)
- Hôpital régional de Miramichi
- Hôpital régional de Saint John
- L'Hôpital de Moncton

HÔPITAUX COMMUNAUTAIRES (8)

- Hôpital du comté de Charlotte (St. Stephen)
- Hôpital de Grand Manan
- Hôtel-Dieu Saint-Joseph (Southern Victoria)
- Hôpital public d'Oromocto
- Hôpital mémorial de Sackville (Tantramar)
- Hôpital St. Joseph (Saint John)
- Centre de santé de Sussex
- Hôpital du Haut de la Vallée (Waterville)

CENTRES DE SOINS D'URGENCE (2)

- Centre de traitement des urgences mineures de Fredericton
- Centre de soins d'urgence de l'Hôpital St. Joseph (Saint John)

SERVICES DE SANTÉ MENTALE DE LONGUE DURÉE (1)

- Centracare (Saint John)

UNITÉS DE SOINS POUR ANCIENS COMBATTANTS (2)

- Pavillon des anciens combattants de Ridgewood (Saint John)
- Unité de soins de santé pour anciens combattants (Fredericton)



SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES

Horizon met sur pied des équipes de santé familiale pour améliorer la prestation des soins primaires pour les Néo-Brunswickois. Il a été prouvé que ce modèle de collaboration offre un meilleur accès et une meilleure expérience aux patients en réunissant différents professionnels de la santé qui offrent les bons soins de santé fournis par le bon fournisseur de soins, au bon moment.

Parallèlement, les centres de santé communautaire d'Horizon font l'objet d'améliorations et de transformations afin d'accroître l'accès aux soins primaires et d'optimiser la capacité de servir les patients. Les centres de santé communautaire offrent un vaste éventail de services de soins de santé primaires, comme des radiographies, des analyses sanguines et des programmes communautaires. Ces services sont prodigués par des médecins, des professionnels des soins infirmiers, des professionnels paramédicaux et du personnel de soutien.

SITES DE PRESTATION DE SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES (51)

- Centre de santé communautaire du comté d'Albert (Riverside-Albert)
- Centre de santé de Baie-Sainte-Anne
- Centre de santé de Blackville
- Centre de santé de Boiestown
- Centre de santé de Campobello
- Équipe de santé familiale de Carleton North
- Centre de santé communautaire de Miramichi, région centrale (Doaktown)
- Centre de santé Noreen-Richard (Fredericton)
- Centre collaboratif en matière de mieux-être du comté de Charlotte (St. Stephen)
- Centre de santé et clinique de santé sexuelle de Chatham
- Centre de santé de Chipman
- Centre de santé de Deer Island
- Centre de santé communautaire du centre-ville de Fredericton
- Centre de santé de Fredericton Junction
- Centre de sages-femmes de Fredericton
- Équipe de santé familiale de Fredericton-Nord
- Centre de santé de la rive sud de Fredericton
- Centre de santé de Fundy (Eastern Charlotte)
- Centre de santé de Hartland
- Centre de santé de Harvey
- Bureau satellite de Hillsborough
- Centre de mieux-être H.O.P.E. (Saint John)
- Centre de santé de Keswick
- Équipe de santé familiale de Mapleton (Moncton)
- Centre de mieux-être Market Place (Saint John)
- Centre de santé de McAdam
- Médisanté Saint-Jean (Saint John)
- Centre de santé de Miramichi
- Clinique de soins de santé primaires de Moncton
- Centre de santé de Nackawic
- Centre de santé de Neguac
- Équipe de santé familiale de Nordin (Miramichi)
- Centre de mieux-être du quartier Nord (Saint John)
- Centre de santé communautaire d'Oromocto
- Équipe de santé familiale de Perth-Andover (Southern Victoria)
- Centre de santé de Petitcodiac
- Centre de santé de Port Elgin et des régions environnantes
- Réseau de soins de santé primaires (Fredericton)
- Centre de santé communautaire de Queens-Nord (Minto)
- Centre de santé de Rexton
- Centre de santé de Rogersville
- Centre de mieux-être de Saint Andrews
- Centre de santé sexuelle de Saint John
- Centre de santé du centre-ville de Saint John
- Cabinet de soins de santé primaires de Salisbury
- Clinique Salvus (Moncton)
- Centre de santé communautaire St. Joseph (Saint John)
- Centre de santé de Stanley
- Clinique de soins communautaires de Sussex
- Centre de soins de santé primaires de Tantramar
- Centre de santé communautaire de Tobique Valley

TRAITEMENT DES DÉPENDANCES ET SANTÉ MENTALE

Les Services de traitement des dépendances et de santé mentale d'Horizon fournissent une gamme de services aux adultes de tous âges, aux enfants, aux jeunes et aux membres des familles touchés par le mauvais usage de substances psychoactives, le jeu compulsif et des problèmes de santé mentale. Les services comprennent du counseling individuel, du counseling de groupe et des programmes de traitement spécialisé comme la désintoxication, le traitement de substitution aux opioïdes ainsi que le rétablissement à court et à long terme. De plus, Horizon offre plusieurs services communautaires spécialisés, comme les équipes mobiles d'intervention en cas de crise, qui interviennent de manière rapide et coordonnée auprès des personnes qui traversent une crise de santé mentale et qui ont besoin d'une évaluation ou d'une intervention.

PROGRAMMES DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES ET DE SANTÉ MENTALE

- Services de traitement des dépendances et santé mentale, Services correctionnels
- Services aux enfants et aux jeunes
- Services de psychiatrie pour patients hospitalisés, services de santé mentale en situation de crise, unités mobiles d'intervention d'urgence
- Services externes de traitement des dépendances et de santé mentale
- Gestion du sevrage pour clients admis



SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Nos équipes de santé communautaire offrent des services de santé publique et de santé de la population dans le but de répondre aux besoins de nos clients, des familles et de nos collectivités à l'aide d'une approche unifiée, proactive et en amont. Ces équipes travaillent en partenariat avec les collectivités pour faire avancer l'équité en santé et façonner des collectivités fortes et connectées en mettant l'accent sur la prévention, l'éducation et la promotion de la santé.



PROGRAMMES DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

- Santé publique
 - » Lutte contre les maladies transmissibles
 - » Promotion de la santé/Santé de la population
 - » Familles en santé, bébés en santé
 - » Immunisation
- Santé de la population
 - » Développement communautaire
 - » Évaluation des besoins de la collectivité en matière de santé
 - » Santé de la population autochtone
 - » Programmes de santé de la population
 - » Centre d'excellence pour l'abandon du tabac

STATISTIQUES DES ACTIVITÉS

	2025-26	2024-25
Nombre d'hôpitaux	12	12
Nombre de sites de prestation de soins de santé primaires	51	46
Nombre de lits <i>Soins de courte durée, de réadaptation et des maladies chroniques seulement, exclut les Services de traitement des dépendances et Anciens Combattants Canada</i>	1 829	1 804
Nombre d'admissions <i>Soins de courte durée, de réadaptation et des maladies chroniques seulement, exclut les Services de traitement des dépendances et Anciens Combattants Canada</i>	57 864	56 358
Nombre de jours-patient <i>Soins de courte durée, de réadaptation et des maladies chroniques seulement, exclut les Services de traitement des dépendances et Anciens Combattants Canada</i>	700 396	671 517
Nombre de repas livrés par l'équipe des services d'alimentation et de nutrition d'Horizon aux patients hospitalisés	2 463 378	2 236 875
Nombre d'interventions chirurgicales réalisées <i>Comprend chirurgies d'un jour, intervention avec hospitalisation, autres interventions chirurgicales en salle d'opération</i>	43 302	46 712
Nombre de consultations au service d'urgence <i>Comprend les consultations prévues et non prévues</i>	325 183	324 626
Nombre de consultations en clinique <i>Établissements de soins de courte durée</i>	638 274	699 580
Nombre de naissances	4 916	4 747
Nombre de consultations avec les services thérapeutiques <i>Services paramédicaux</i>	599 409	613 907
Nombre d'examens d'imagerie médicale	764 938	763 294
Nombre d'examens électrodiagnostiques	7 448	10 126
Nombre d'examens de cardiologie	137 676	151 623
Laboratoire – Heures de travail pour effectuer les tests de laboratoire	1 033 603	1 018 403



Les statistiques détaillées de ce tableau pourraient changer à la suite de la soumission post-vérification de juin. Les statistiques de 2024-2025 ont été rajustées pour correspondre aux données de fin d'exercice. Lorsque possible, les consultations virtuelles avec les patients ont été incluses dans les données.

VUE D'ENSEMBLE DE LA POPULATION

POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE DANS CHAQUE RÉGION D'HORIZON

Région	Entre 0 et 14 ans		Entre 15 et 64 ans		Entre 65 et 84 ans		85 ans et plus		Population totale
Moncton	39 972	14,5 %	178 252	64,6 %	51 258	18,6 %	6 401	2,3 %	275 883
Saint John	28 866	15 %	120 621	62,6 %	39 070	20,3 %	4 176	2,2 %	192 733
Fredericton et Haut de la Vallée	30 312	15 %	128 723	63,8 %	38 286	19 %	4 332	2,1 %	201 653
Miramichi	5 219	12,8 %	24 322	59,7 %	9 901	24,3 %	1 277	3,1 %	40 719
Nouveau-Brunswick	122 178	14 %	544 757	62,6 %	181 540	20,9 %	21 207	2,4 %	869 682
Canada	6 261 162	15 %	27 282 024	65,5 %	7 156 634	17,2 %	951 833	2,3 %	41 651 653

POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

	2005	2010	2015	2020	2025
Nouveau-Brunswick	14,1 %	15,8 %	18,9 %	22 %	23,3 %
Canada	13,1 %	14,1 %	16 %	17,9 %	19,5 %

Comparativement à la moyenne nationale, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus augmente plus rapidement au Nouveau-Brunswick. Cette situation a des répercussions sur la demande de services de soins de santé fournis par Horizon, ce qui exerce une pression accrue sur le système de soins de courte durée en raison du nombre élevé de patients hospitalisés qui attendent un placement en milieu communautaire.

Remarque : Les chiffres pour 2025 sont des estimations démographiques fondées sur les projections de Statistique Canada et sont susceptibles d'être révisés.



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ÉQUIPES DE DIRECTION

En date du 31 mars 2026



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Susan Harley

Présidente du Conseil
d'administration

Rothesay



Mike Walton

Vice-président du Conseil
d'administration et président
du Comité des finances, de la
vérification et des ressources

Quispamsis



Donna Redmond Gates

Présidente du Comité de
gouvernance, de mise en
candidature et de planification

Quispamsis



Carol Reimer

Présidente du Comité
de sécurité des patients et
d'amélioration de la qualité

Fredericton



**Robert M.
(Bob) Creamer**

Rothesay



Amanda Myran

Oromocto



Carol Ostridge

Moncton

MEMBRES D'OFFICE



Margaret Melanson

Présidente-directrice générale



Dr Nachiketa Sinha

Chef régional du personnel médical

ÉQUIPE DE LA HAUTE DIRECTION



Margaret Melanson

Présidente-directrice générale



Dre Susan Brien

Vice-présidente principale aux affaires médicales, universitaires et de la recherche



Dr. Nachiketa Sinha

Chef régional du personnel médical, Service de psychiatrie



Ashley Calvert

Vice-présidente aux affaires communautaires par intérim



Jeff Carter

Vice-président aux services professionnels, à la qualité et à l'expérience des patients



Greg Doiron

Vice-président aux activités cliniques



Jacqueline (Jackie) Gordon

Directrice générale des soins infirmiers et chef du personnel infirmier



Paul Greene

Vice-président aux communications et au marketing



Gail Lebel

Vice-présidente aux ressources humaines et dirigeante principale des ressources humaines



Jennifer Sheils

Vice-présidente à la stratégie et à la transformation et chef de l'innovation



Natalie Urquhart

Vice-présidente aux affaires générales et chef de la direction financière

CORESPONSABLES DE PROGRAMMES RÉGIONAUX

TRAITEMENT DES DÉPENDANCES ET SANTÉ MENTALE

Dr Anthony Njoku
Médecin responsable
du programme

Janice Bradley
Directrice générale clinique
par intérim

ONCOLOGIE ET NÉPHROLOGIE

Dre Nessa Gogan
Médecin responsable
du programme

Amarpreet Gujral
Directrice générale clinique

SOINS CARDIAQUES

Dr Jean-François Légaré
Médecin responsable
du programme

Bridget Stack
Directrice générale clinique

SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Corinne Saulnier
Directrice générale clinique

MÉDECINE D'URGENCE ET SOINS AUX MALADES EN PHASE CRITIQUE

Dr Tushar Pishé
Médecin responsable
du Programme de
médecine d'urgence

Dr Zeeshan Aslam
Médecin responsable
du Programme de soins
aux malades en phase critique

Pam Power
Directrice générale clinique

MÉDECINE ET NEUROSCIENCES

Dr Mark Tutschka
Médecin responsable
du programme

Trish Murray
Directrice générale clinique

OPÉRATIONS, FLUX DES PATIENTS ET SOINS AMBULATOIRES

Dre Elizabeth (Liz) McCaw
Médecin responsable
du programme

David Arbeau
Directeur général clinique

SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES

Dre Ravneet Comstock
Médecin responsable
du programme

SANTÉ DES AÎNÉS

Dr Patrick Feltmate
Médecin responsable
du programme

Kathleen Montague
Directrice générale clinique

CHIRURGIE

Dre Patricia Bryden
Médecin responsable
du programme

SANTÉ DES FEMMES ET DES ENFANTS

Dr Ken Gillespie
Médecin responsable
du programme

Christa Wheeler-Thorne
Directrice générale clinique

ÉQUIPE DE DIRECTION DU PERSONNEL MÉDICAL

Dre Susan Brien, vice-présidente principale aux affaires médicales, universitaires et de la recherche

Dr Nachiketa Sinha, chef régional du personnel médical

Dre Jody Enright, directrice générale médicale principale

Dr Mike Forsythe, chef du personnel médical, région de Moncton

Dre Sarah Gander, chef du personnel médical, région de Saint John

Dre Martha Mills, chef du personnel médical, région de Fredericton et du Haut de la Vallée

Dr Sanjay Siddhartha, chef du personnel médical, région de Miramichi

Dr William Cook, agent principal du mieux-être des médecins

Dr Eugene Mah, chef de l'information médicale

Dr Paul Atkinson, conseiller scientifique en chef

Dre Rossana Rosa, directrice médicale régionale en matière de maladies infectieuses

Dr Ken Gillespie, directeur régional de la formation médicale

COMITÉ MÉDICAL CONSULTATIF RÉGIONAL

Dr Nachiketa Sinha

Président, chef régional
du personnel médical

Dr Luc Arsenault

Médecin de famille

Dr Yu Chen

Biochimiste médical

Dr Mike Forsythe

Chef du personnel médical,
région de Moncton

Dre Sarah Gander

Chef du personnel médical,
région de Saint John

Dre Martha Mills

Chef du personnel médical,
région de Fredericton et
du Haut de la Vallée

Dre Jennie Morrison

Pédiatre

Dr Mike O'Brien

Anesthésiologiste

Dr Sanjay Siddhartha

Chef du personnel médical,
région de Miramichi

Dre Karen Van Middlesworth

Médecin de famille
et urgentologue

Dre Stéphanie Ward

Médecin de famille et
représentante de
la médecine rurale

MEMBRES D'OFFICE

Margaret Melanson

Présidente-directrice générale

Susan Harley

Présidente du Conseil
d'administration

Dre Susan Brien

Vice-présidente aux affaires
médicales, universitaires et
de la recherche

Ashley Calvert

Vice-présidente aux affaires
communautaires par intérim

Jeff Carter

Vice-président aux services
professionnels, à la qualité et
à l'expérience des patients

Dre Julie Copeland

Vice-doyenne de Dalhousie
Medicine New Brunswick

Greg Doiron

Vice-président aux activités
cliniques

Dre Helena Hauman

Présidente du Council of
Medical Practitioner Presidents

Paul Greene

Vice-président aux
communications et au marketing

Jacqueline (Jackie) Gordon

Directrice générale
des soins infirmiers et
chef du personnel infirmier

Gail Lebel

Vice-présidente aux ressources
humaines et dirigeante principale
des ressources humaines

INVITÉS

Dre Kim Barker

Médecin-hygiéniste,
région Sud

Dr William Cook

Agent principal du mieux-être
des médecins

Penny Demmings

Conseillère en évaluation
de l'expérience des patients

Dre Jody Enright

Directrice générale
médicale principale

Dr Eugene Mah

Chef de l'information médicale

Dre Colleen O'Connell

Physiatrie et réadaptation

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DES MEMBRES DES PROFESSIONS LIBÉRALES

Jeff Carter, coprésident, vice-président aux services professionnels, à la qualité et à l'expérience des patients
Jacqueline (Jackie) Gordon, coprésidente, directrice générale des soins infirmiers et chef du personnel infirmier
Celina Bountalas, imagerie médicale
Margo Cartwright, orthophonie
Terry Clark, conseillère en évaluation de l'expérience des patients
Tiffany Clouston, technologie de laboratoire médical
Krista Cormier, pratique des infirmières praticiennes
Jenny Devereaux, électrodiagnostic
Stephanie Goguen, mentorat du personnel infirmier et pratique en collaboration
Amanda Higgins, ergothérapie
Jennie Ingalls, thérapie respiratoire
Michael LeBlanc, pharmacie
Theresa McVea, audiologie
Jaclyn Murgatroyd, nutrition clinique
Carol Reimer, représentante du Conseil d'administration
Dre Joanne Savoie, psychologie
Dr Nachiketa Sinha, chef régional du personnel médical
Deanna Stewart, services thérapeutiques
Rebecca Stewart, travail social
Danica Wallace, physiothérapie

ÉCHELLE SALARIALE DE LA HAUTE DIRECTION

Présidente-directrice générale	345 050 \$ - 370 800 \$
Vice-présidente principale aux affaires médicales, universitaires et de la recherche	327 938 \$ - 357 734 \$
Vice-présidente aux ressources humaines et dirigeante principale des ressources humaines ...	182 156 \$ - 221 416 \$
Vice-président aux activités cliniques	182 156 \$ - 221 416 \$
Vice-président aux communications et au marketing	182 156 \$ - 221 416 \$
Vice-présidente aux affaires communautaires	182 156 \$ - 221 416 \$
Vice-présidente aux affaires générales et chef de la direction financière	182 156 \$ - 221 416 \$
Vice-président aux services professionnels, à la qualité et à l'expérience des patients	182 156 \$ - 221 416 \$
Vice-présidente à la stratégie et à la transformation et chef de l'innovation	182 156 \$ - 221 416 \$
Directrice générale des soins infirmiers et chef du personnel infirmier	141 518 \$ - 155 740 \$

SURVOL FINANCIER

Horizon a terminé l'exercice 2025-2026 dans une position d'équilibre budgétaire au chapitre des opérations courantes avant la sous-catégorie nommée « Autre ».

Horizon continue de gérer les défis persistants relatifs aux coûts salariaux principalement liés aux patients en attente d'un autre niveau de soins (ANS), à l'inflation et aux coûts associés à la réduction des temps d'attente, à l'amélioration de l'accès aux services et à l'amélioration du flux des patients. De plus, l'organisation a soutenu ses efforts en matière de recrutement et de maintien en poste. Des primes de maintien en poste du personnel infirmier totalisant 27,7 millions de dollars ont été versées et financées par le gouvernement provincial. Horizon a également constaté une hausse du niveau d'activité dans plusieurs secteurs cliniques au cours de l'année, notamment les jours-patients en soins de courte durée, les taux d'occupation des lits, les visites au service d'urgence, les consultations en hémodialyse, les analyses de laboratoire et les examens diagnostiques.

Les effets de ces facteurs aggravants sur l'exploitation financière ont donc continué d'être importants, ce qui a fait en sorte qu'Horizon a eu besoin d'un financement de fonctionnement supplémentaire de 62,3 millions de dollars (55,5 millions de dollars à l'exercice 2024-2025) du ministère de la Santé. L'augmentation des coûts liés au processus de négociation collective a contribué à l'augmentation notée durant l'exercice 2025-2026.

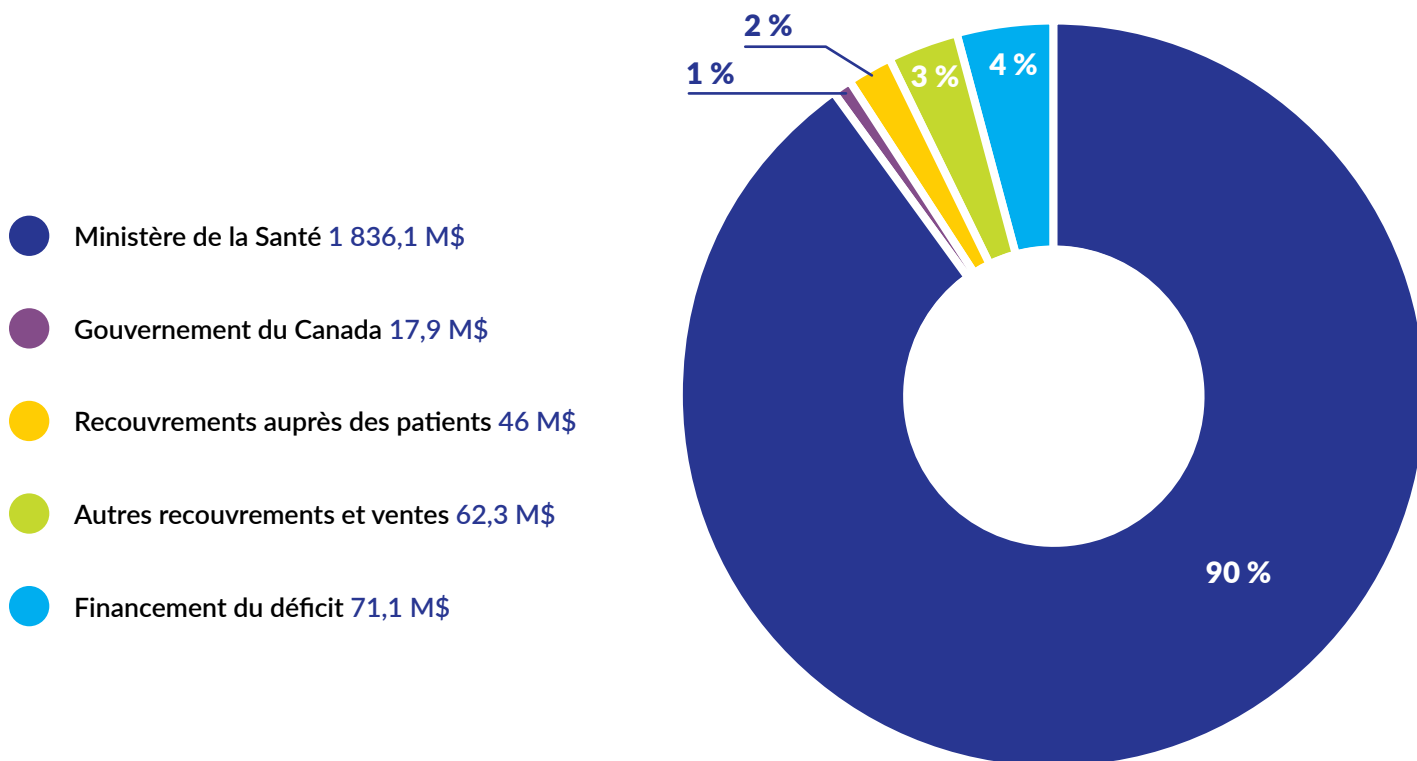
Exploitation	Activités d'exploitation
Revenus	1 971 152 799 \$
Dépenses	2 033 453 362 \$
Déficit d'exploitation	-62 300 563 \$
Financement du déficit de la part du ministère de la Santé	62 300 563 \$
Excédent (déficit) d'exploitation	0 \$
Autre	
Financement par subvention en capital	83 117 242 \$
Amortissement	-35 162 681 \$
Prestations de maladie	-818 100 \$
Total (déficit) annuel	47 136 461 \$

Les pages suivantes présentent de l'information sur les résultats financiers d'Horizon et devraient être lues parallèlement aux états financiers vérifiés d'Horizon.

VENTILATION DES CATÉGORIES FINANCIÈRES

REVENUS

Les recettes annuelles prévues au budget étaient de 1,758 milliard de dollars, tandis que les recettes réelles pour l'année étaient de 1,971 milliard de dollars, en plus du financement du déficit de 62,3 millions de dollars fourni par le ministère de la Santé. La ventilation des sources de revenus se trouve ci-dessous.



Ministère de la Santé : Le Réseau de santé Horizon tire la plupart de ses revenus du ministère de la Santé. Ces revenus proviennent des paiements pour les services hospitaliers, des services de traitement des dépendances et de santé mentale, de la Santé publique et des services de médecins.

Gouvernement du Canada : Les revenus du gouvernement du Canada concernent principalement les unités de soins subventionnées par Anciens Combattants Canada.

Recouvrements auprès des patients : Les recouvrements auprès des patients sont des revenus générés par les services non couverts par l'Assurance-maladie et comprennent aussi les services fournis aux patients et aux clients d'autres provinces et d'autres pays. Les budgets pour ces recouvrements sont financés par le ministère de la Santé; si les cibles n'ont pas été atteintes, les budgets sont normalement rajustés en fin d'exercice.

Autres sommes recouvrées et ventes : Ce poste budgétaire concerne le recouvrement des dépenses liées à la prestation de services à des parties externes ainsi que d'autres services commercialisables comprenant les frais de stationnement des patients et du personnel, les services d'alimentation au détail, les locations et les revenus d'investissement.

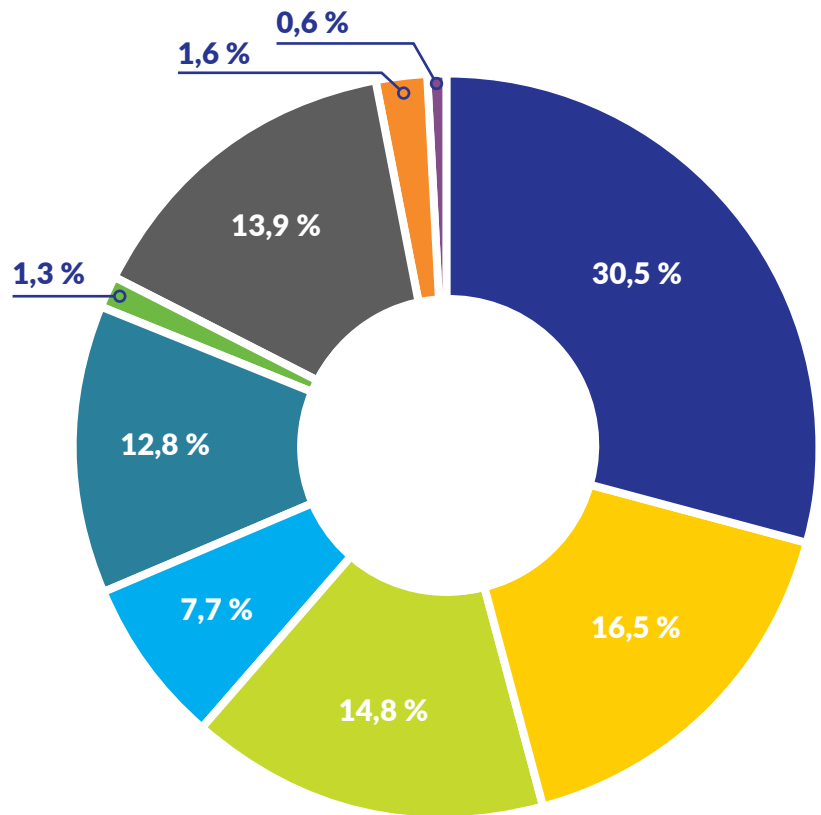
Financement du déficit : Horizon a reçu un financement du déficit de la part du ministère de la Santé.

DÉPENSES

Les dépenses d'exploitation prévues au budget étaient de 1,758 milliard de dollars, tandis que les dépenses réelles pour l'année étaient de 2,033 milliards de dollars. La ventilation des dépenses d'exploitation par secteur se trouve ci-dessous :

Dépenses par secteur

- Patients hospitalisés 621,1 M\$
- Patients non hospitalisés 339,6 M\$
- Services diagnostiques et thérapeutiques 301,9 M\$
- Collectivité 155,7 M\$
- Assurance-maladie 260,6 M\$
- Recherche et éducation 25,7 M\$
- Soutien 283,2 M\$
- Services administratifs 32,6 M\$
- Services auxiliaires 13,0 M\$



Services de soins infirmiers aux patients hospitalisés :

Ce poste budgétaire concerne les unités de soins aux patients hospitalisés ainsi que les salles d'opération et les salles de réveil des établissements du Réseau de santé Horizon.

Services aux patients non hospitalisés : Ces services comprennent les services d'urgence, la chirurgie d'un jour et les cliniques de soins ambulatoires.

Services diagnostiques et thérapeutiques :

Ces services comprennent les services de laboratoire, l'imagerie médicale, la pharmacie, le travail social, la psychologie, la physiothérapie, l'électrophysiologie et l'ergothérapie.

Services communautaires : Ces services comprennent la Santé publique, les services de traitement des dépendances et de santé mentale et les centres de soins communautaires.

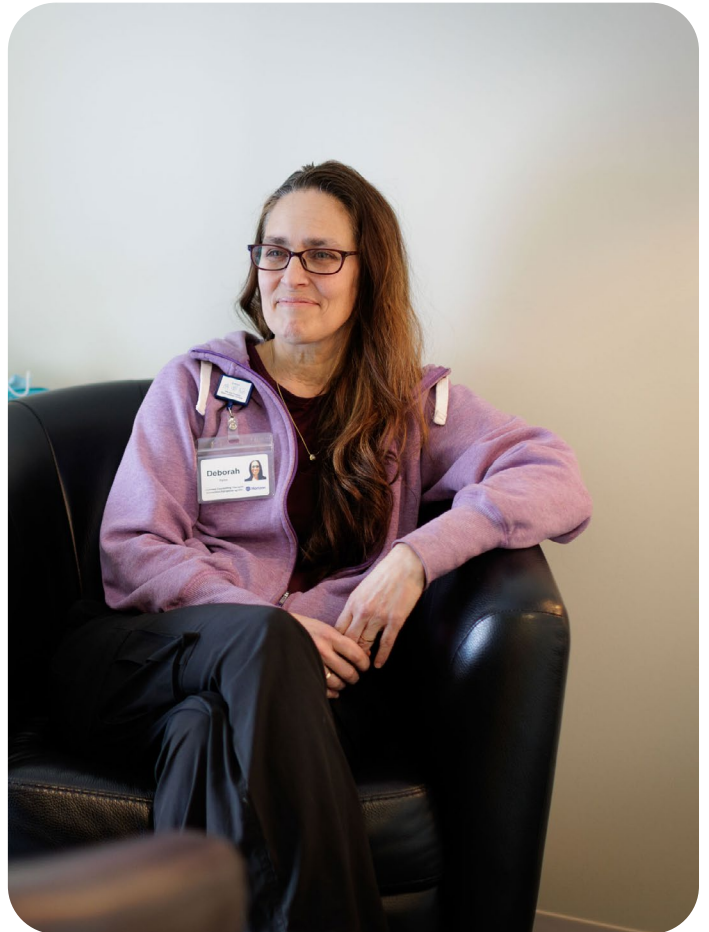
Assurance-maladie : Ce poste budgétaire porte sur les paiements aux médecins.

Recherche et éducation : Ces dépenses touchent principalement les activités de recherche d'Horizon ainsi que les services de formation clinique interne offerts au personnel et le Programme de formation médicale.

Services de soutien : Ce poste budgétaire concerne les ressources humaines, l'entretien et les services techniques, l'entretien ménager, la buanderie, les services financiers, les archives médicales, les services d'admission et les services d'alimentation.

Services administratifs : Ces dépenses comprennent les coûts liés au fonctionnement du bureau de la direction, aux activités de prévention et de contrôle des infections, à la planification des congés, à l'amélioration de la qualité, à la gestion du risque et à la planification.

Services accessoires : Les dépenses au titre de ce poste budgétaire sont liées aux paiements effectués au nom d'autres organismes pour lesquels un recouvrement de recettes connexes est reçu.



ÉTATS FINANCIERS

RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

(Régie régionale de la santé B)

Le 31 mars 2026

Rapport de la direction

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (CCSP) et l'intégrité et l'objectivité des états financiers est la responsabilité de la direction.

La direction est responsable de fournir toutes informations pertinentes, d'assurer un système de contrôle interne qui fournit une assurance raisonnable que les informations financières sont fiables et que toutes les transactions ont été enregistrées dans les livres comptables et soit reflété dans les états financiers.

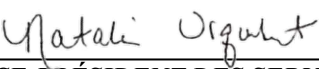
La direction est responsable devant le comité de finance et d'audit, qui sont membres du conseil d'administration du Réseau de santé Horizon. Des rapports financiers internes sont fournis au comité de finance et d'audit ainsi qu'au conseil d'administration au courant de l'année, y compris les états financiers annuels vérifiés à l'externe.

Les auditeurs externes indépendants effectuent une vérification annuelle conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et donnent leur opinion sur les états financiers.

Au nom du Réseau de santé Horizon



PRÉSIDENT ET PDG



**VICE-PRÉSIDENT DES SERVICES
CORPORATIFS ET DIRECTEUR FINANCIER**

Le 29 mai 2026



KPMG LLP
Frederick Square
77 Westmorland Street, Suite 700
Fredericton, NB E3B 6Z3
Canada
Telephone 506 452 8000
Fax 506 450 0072

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration du Réseau de santé Horizon

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Réseau de santé Horizon (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2026;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation du surplus accumulé pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de la variation de la dette nette pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de son surplus accumulé, de la variation de sa dette nette, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel ».



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états, après la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.r.l. / s.r.l. s.r.l.

Comptables professionnels agréés

Fredericton, Canada

Le 10 juin 2026

RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

États financiers

Exercices clos le 31 mars 2026

État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de la variation du surplus accumulé	3
État de la variation de la dette nette	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en milliers de dollars)

Au 31 mars

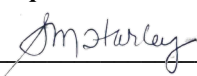
	2026	2025
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 944	6 589
Débiteurs (note 6)	213 382	165 525
Placements et encaisse grevée d'affectations (note 7)	32 994	31 853
Total des actifs financiers	255 320	203 967
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	287 870	230 178
Fonds affectés à des fins particulières (note 9)	14 598	15 630
Avantages sociaux futurs (note 10)	48 835	48 075
Revenus reportés – subventions d'investissement (note 11)	244 034	252 845
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 12)	30 446	30 715
Total des passifs	625 783	577 443
Dette nette	(370 463)	(373 476)
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 13)	544 046	504 385
Stocks de fournitures (note 14)	19 340	18 675
Charges payées d'avance	3 507	2 130
Total des actifs non financiers	566 893	525 190
Surplus accumulé	196 430	151 714

Engagements (note 17)

Éventualités (note 19)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

 _____, directeur

 _____, directeur

ÉTAT DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars)

Exercices clos le 31 mars	Budget 2026 \$	Réal 2026 \$	Réal 2025 \$
	(note 3)		
Revenus			
Ministère de la Santé	1 670 169	1 836 174	1 610 398
Gouvernement du Canada	16 574	17 871	15 621
Recouvrements auprès des patients	40 057	46 022	38 884
Autres recouvrements et ventes	31 325	71 086	62 920
	1 758 125	1 971 153	1 727 823
Charges (note 18)			
Soins infirmiers dispensés aux patients hospitalisés	466 041	621 145	523 819
Services aux patients en consultation externe	280 128	339 617	291 592
Services diagnostiques et thérapeutiques	281 836	301 855	282 609
Services communautaires	157 989	155 668	128 829
Assurance maladie	259 473	260 637	223 670
Recherche et formation	24 266	25 713	23 161
Services de soutien	241 062	283 239	256 675
Services administratifs	35 437	32 566	40 107
Services auxiliaires	11 893	13 014	12 833
	1 758 125	2 033 454	1 783 295
Déficit lié aux activités de fonctionnement	–	(62 301)	(55 472)
Financement par emprunt du ministère de la Santé	–	62 301	55 472
Surplus (déficit) lié aux activités de fonctionnement avant ce qui suit	–	–	–
Financement – Subventions d’investissement (note 11)	27 866	83 117	24 073
Amortissement des immobilisations corporelles	(34 947)	(35 163)	(35 533)
Obligation au titre des indemnités de maladie (note 10)	–	(818)	(451)
Surplus (déficit) de l’exercice	(7 081)	47 136	(11 911)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ
(en milliers de dollars)

Exercices clos le 31 mars	Budget 2026 \$	Réel 2026 \$	Réel 2025 \$
	(note 3)		
Surplus accumulé à l'ouverture de l'exercice	151 714	151 714	163 856
Surplus (déficit) de l'exercice	(7 081)	47 136	(11 911)
Gains et pertes de réévaluation	–	(2 420)	(231)
Surplus accumulé à la clôture de l'exercice	144 633	196 430	151 714
Constitué des éléments suivants :			
Fonds non affectés		(73 136)	(69 110)
Investissement en immobilisations		269 566	220 824
Surplus accumulé à la clôture de l'exercice		196 430	151 714

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 mars	Budget 2026 \$ (note 3)	Réal 2026 \$	Réal 2025 \$
Dettes nettes à l'ouverture de l'exercice	(373 476)	(373 476)	(335 576)
Variations de l'exercice			
Surplus (déficit) de l'exercice	(7 081)	47 136	(11 911)
Gains et pertes de réévaluation	–	(2 420)	(231)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 866)	(74 824)	(58 282)
Amortissement d'immobilisations corporelles	34 947	35 163	35 533
Variation nette des stocks de fournitures – (augmentation)	–	(665)	(2 121)
Variation nette des charges payées d'avance – (augmentation)	–	(1 377)	(888)
Diminution (augmentation) de la dette nette	–	3 013	(37 900)
Dettes nettes à la clôture de l'exercice	(373 476)	(370 463)	(373 476)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)

Exercices clos les 31 mars

	2026	2025
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités de fonctionnement		
Surplus (déficit) de l'exercice	47 136	(11 911)
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie		
Financement – Subventions d'investissement	(83 117)	(24 073)
Amortissement d'immobilisations corporelles	35 163	35 533
Augmentation des avantages sociaux futurs	760	451
	(58)	–
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement lié au fonctionnement (note 15)	5 133	1 386
	5 075	1 386
Activités d'investissement en immobilisations		
Subventions d'investissement	74 306	58 014
Acquisition d'immobilisations corporelles	(73 465)	(58 412)
	841	(398)
Activités d'investissement		
Activité de placement	(3 561)	(2 311)
	(3 561)	(2 311)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	2 355	(1 323)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	6 589	7 912
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	8 944	6 589

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2026

1. ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Régie régionale de la santé B, qui exerce ses activités sous le nom de Réseau de santé Horizon (« Horizon »), a été établie le 1^{er} septembre 2008 avec la fusion des régies régionales de la santé 1SE, 2, 3 et 7 par application du projet de loi 34, loi modifiant la *Loi sur les régies régionales de la santé* de la province du Nouveau-Brunswick.

La principale activité d'Horizon consiste à dispenser des services de soins de santé dans les régions du sud-est, de l'ouest et du sud du Nouveau-Brunswick. Par le biais d'un réseau d'hôpitaux, de centres de soins de santé et de centres de services spécialisés, Horizon offre des programmes et des services allant des soins primaires aux services spécialisés et tertiaires. Les services communautaires comme le Programme extra-muros, les services communautaires à la santé mentale et les services de santé publique sont répartis entre plusieurs collectivités.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés selon les normes comptables pour le secteur public au Canada. Les principales méthodes comptables appliquées à ces fins sont présentées ci-dessous.

Constataion des revenus

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons non assortis de critères d'admissibilité ni de stipulations limitant leur affectation sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et de la variation du surplus accumulé lorsque les transferts ont été autorisés.

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons assortis de critères d'admissibilité, mais sans stipulation, sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et de la variation du surplus accumulé lorsque les transferts ont été autorisés et qu'Horizon a satisfait aux critères d'admissibilité.

Les transferts gouvernementaux (gouvernement du Canada et ministère de la Santé) et les dons assortis de stipulations limitant leur affectation sont constatés dans les revenus à l'état des résultats et de la variation du surplus accumulé lorsque les transferts ont été autorisés et qu'Horizon a satisfait aux critères d'admissibilité, sauf dans la mesure où un transfert entraîne une obligation qui constitue un passif. Si un transfert entraîne une obligation qui constitue un passif, le transfert est constaté dans les revenus au prorata à mesure que le passif est réglé.

Les subventions d'investissement attribuées sans stipulation sont constatées en produits lorsque le matériel et les activités sont mis en service.

Les revenus, y compris les Recouvrements auprès des patients et Autres recouvrements et ventes, sont constatés dans l'année dans laquelle la transactions ou événement sous-jacent s'est produit, les obligations de performances réalisées, et les avantages économiques futurs soit mesurables et attendus.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés en tant qu'augmentations directes de l'actif net.

Les revenus de placement affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2026

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Constatation des charges

Les charges sont constatées selon la comptabilité d'exercice à mesure qu'elles sont engagées et mesurables, en fonction des biens ou services reçus et de l'obligation de payer.

Classement des actifs

Les actifs sont financiers ou non financiers. Les actifs financiers s'entendent des actifs pouvant servir à régler les passifs existants ou à financer les activités futures et qui ne sont pas utilisés dans le cours normal des activités. Les actifs non financiers s'entendent des actifs acquis, construits ou développés ne servant pas à régler les passifs existants, qui sont utilisés pour la prestation des services de soins de santé et qui peuvent être utilisés dans le cours normal des activités et non destinés à la revente.

Instruments financiers

Les instruments financiers d'Horizon comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les placements et l'encaisse grevée d'affectations, les créditeurs et les charges à payer, et les fonds affectés à des fins particulières.

Les instruments financiers sont inscrits à la juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont présentés à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés ultérieurement au coût ou au coût amorti sauf si la direction a choisi de les inscrire à la juste valeur. La direction a choisi de constater à la juste valeur tous les placements ainsi que l'encaisse grevée d'affectations puisqu'ils sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur.

Les variations latentes de la juste valeur sont prises en compte dans l'état de la variation du surplus accumulé jusqu'à ce qu'elles soient réalisées, auquel moment elles sont virées à l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés à l'acquisition d'instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de leur acquisition ainsi que des coûts de financement, lesquels sont amortis selon le mode linéaire.

Une fois l'an, tous les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation. S'il est jugé qu'une baisse de valeur est durable, son montant est inscrit à l'état des résultats et tout profit latent est ajusté par voie de l'état de la variation du surplus accumulé.

Lorsqu'un actif est vendu, les profits et pertes latents déjà inscrits à l'état de la variation du surplus accumulé sont contrepassés et constatés à l'état des résultats.

Le CCSP exige d'un organisme public qu'il classe ses évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui répartit, selon les trois niveaux suivants, les données qui peuvent servir à de telles évaluations :

Niveau 1 – Cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données d'entrée observables ou corroborées par le marché, autres que celles de niveau 1, telles que les cours d'actifs ou de passifs similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs ou les données de marché observables pour la quasi-totalité de la durée des actifs ou des passifs; et

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2026

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Niveau 3 – Données d'entrée qui ne sont pas observables parce qu'il n'y a pas ou qu'il n'y a guère d'activité sur les marchés et qui sont importantes aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs ou des passifs.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont de niveau 2.

Le retraitement des gains et pertes de réévaluation n'a pas été présenté, car il n'apporterait aucune information supplémentaire.

Instruments dérivés

Horizon ne conclut pas d'arrangement portant sur des instruments financiers dérivés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Horizon classe les soldes de comptes bancaires, déduction faite des découverts, et les instruments du marché monétaire à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Opérations en devises

La valeur marchande des placements cotés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change de clôture à la fin de l'exercice. Pour le calcul des gains et pertes latents sur les titres étrangers, la valeur d'acquisition est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Indemnités de vacances et heures supplémentaires

Les indemnités de vacances et les heures supplémentaires sont accumulées jusqu'à la clôture de l'exercice.

Passif au titre des indemnités de maladie cumulées

Les salariés d'Horizon ont droit à des avantages découlant des congés de maladie qui s'accumulent mais ne s'acquièrent pas. Conformément aux normes comptables pour le secteur public s'appliquant aux avantages postérieurs à l'emploi et aux absences rémunérées, Horizon comptabilise le passif dans la période au cours de laquelle les employés fournissent des services. Le passif au titre des indemnités de maladie cumulées est déterminé par calcul actuariel à partir des meilleures estimations de la direction.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Horizon comptabilise une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations lorsque, à la date des états financiers, tous les critères suivants sont remplis :

- il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2026

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)

Un passif au titre de l'enlèvement de l'amiante dans plusieurs immeubles a été comptabilisé en fonction des estimations de dépenses futures liées à la fermeture de l'emplacement et aux activités postérieures à la fermeture. Les hypothèses utilisées dans les calculs ultérieurs sont révisées annuellement. La constatation d'un passif donne lieu à une augmentation connexe des immobilisations respectives. Les immobilisations touchées par le passif se rapportant à l'amiante sont amorties avec les immeubles. Les immeubles sont comptabilisés selon la méthode de l'amortissement précisée dans la norme comptable portant sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs qui appartiennent à Horizon et qui ont une durée de vie utile supérieure à un an et sont comptabilisées au coût brut.

Les immobilisations corporelles sont amorties (amortissement linéaire) selon les taux indiqués dans le tableau ci-dessous.

Actifs	Taux
Améliorations foncières	de 4 à 20 %
Améliorations locatives	de 10 à 20 %
Immeubles	de 2,5 à 10 %
Matériel	de 2,5 à 50 %

Les travaux de construction en cours ne sont pas amortis.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La valeur de réalisation nette est considérée comme le coût de remplacement.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformes aux normes comptables pour le secteur public au Canada exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les divulgations aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers et sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période de présentation. Les principales estimations portent sur les avantages sociaux futurs, la provision pour créances douteuses et l'obligation de faire des estimations des coûts de mise hors service prévus, ainsi que du moment et de la durée de ces coûts. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Perte de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour Horizon, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle est imputé aux charges à l'état des résultats.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 mars 2026

3. BUDGET

Les montants budgétés inclus dans les présents états financiers correspondent aux montants approuvés par le conseil d'administration d'Horizon pour l'exercice à l'étude. Le budget reflète les changements connus des services et des programmes ainsi que les améliorations pour l'exercice à venir. Les changements additionnels des services et des programmes apportés pendant l'exercice doivent être financés aux termes de modifications budgétaires et ne sont pas inclus dans le budget de l'exercice courant. Les services et programmes additionnels de nature récurrente doivent être inclus dans le budget de l'exercice ultérieur.

4. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Horizon dépend des fonds qu'il reçoit du ministère de la Santé pour exercer ses activités, remplacer le matériel essentiel et mener à bien ses projets d'immobilisations.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations. Une partie importante des débiteurs provient de la province du Nouveau-Brunswick. Horizon surveille la recouvrabilité de ses débiteurs de manière continue.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque qu'Horizon ne puisse honorer des engagements au moment opportun ou à un coût raisonnable. Horizon gère sa liquidité en surveillant ses besoins de fonctionnement. Il dresse des budgets et établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer d'avoir suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations.

Le risque de liquidité a augmenté au cours de l'exercice en raison de l'effet des pertes d'exploitation sur les liquidités globales. Horizon recevra un financement par emprunt du ministère de la Santé pour s'acquitter de ses obligations en temps opportun à un coût raisonnable.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations des prix de marché, comme les cours de change ou les taux d'intérêt, influent sur les revenus d'Horizon ou sur la valeur de ses placements ou de ses instruments financiers. Les risques financiers ont augmenté au cours de l'exercice en raison de la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation et des fluctuations du marché. La direction estime que ces risques financiers sont adéquatement atténués et ne représentent pas un risque important pour ses activités. Aucun changement important n'a été apporté aux politiques, aux procédures et aux documents utilisés pour gérer ces risques au cours de l'exercice.

Risque de change

Les fluctuations et la volatilité des cours de change exposent Horizon à des risques financiers. Dans le cadre normal de ses activités, Horizon détient des placements libellés en dollars américains. À l'heure actuelle, Horizon ne conclut pas de contrats à terme de gré à gré afin d'atténuer ce risque. Horizon atténue ce risque en diversifiant son portefeuille de placements.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026**5. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)***Risque de marché (suite)**Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les titres à revenu fixe exposent Horizon à un risque de taux d'intérêt eu égard à ses flux de trésorerie. Horizon atténue ce risque en diversifiant son portefeuille de placements.

Autre risque de prix

Le risque de prix existe sur les investissements. L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctueront en raison des variations des prix du marché (autres que celles liées au risque de taux d'intérêt ou risque de change), si ces variations sont causées par des facteurs propres à la situation financière de l'instrument financier, ou son émetteur, ou des facteurs ayant un effet sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

6. DÉBITEURS

	2026	2025
	\$	\$
<u>Province du Nouveau-Brunswick</u>		
Assurance-maladie	48 646	23 352
Subventions pour le matériel	27 664	25 040
Régime provincial et modifications budgétaires	76 209	61 615
Ajustements estimatifs de clôture d'exercice	4 499	799
	<hr/> 157 018	<hr/> 110 806
Patients, déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 10 158 \$ (15 280 \$ en 2025)	25 688	25 068
Taxe de vente harmonisée	6 767	6 322
Autres	23 909	23 329
	<hr/> 213 382	<hr/> 165 525

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

7. PLACEMENTS ET ENCAISSE GREVÉE D’AFFECTATIONS

	2026	2025
	\$	\$
Fonds en gestion commune		
Titres à revenu fixe	17 152	16 540
Fonds équilibrés	138	120
Encaisse	15 704	15 193
	<hr/>	<hr/>
	32 994	31 853

Une portion de l’encaisse est réservée aux fonds affectés à des fins particulières (note 9).

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2026	2025
	\$	\$
Créditeurs et autres charges à payer	109 013	88 150
Salaires et avantages sociaux	102 312	73 829
Indemnités de vacances à payer	76 545	68 199
	<hr/>	<hr/>
	287 870	230 178

9. FONDS AFFECTÉS À DES FINS PARTICULIÈRES

	2026	2025
	\$	\$
Autres fonds	2 916	3 001
Fonds affectés à la formation	836	963
Fonds affectés à la recherche	10 846	11 666
	<hr/>	<hr/>
	14 598	15 630

Fonds reçus de subventions externes, dons de tierces parties et de patients et sont destinés à des projets de recherche approuvés, à l’éducation et à d’autres initiatives.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

A) Prestations de retraite générales

Les employés actuels de Réseau de santé Horizon sont couverts par le Régime de pension de retraite de la fonction publique de la province du Nouveau-Brunswick. Le Régime de pension de retraite de la fonction publique est un régime multiemployeurs à risques partagés en vertu duquel les cotisations sont versées à la fois par Horizon et par les employés. Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, Horizon a passé en charges des cotisations de 17 254 \$ (14 732 \$ en 2025) aux termes de ce régime. Horizon n'a aucune obligation directe ni aucun droit direct à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout excédent du régime relativement à ses employés actuels ou à ses anciens employés.

B) Passif au titre des indemnités de maladie cumulées

Les salariés d'Horizon qui travaillent à temps plein ou partiel ont droit à des congés de maladie qui s'accumulent chaque mois selon des montants variables, en fonction du groupe dont ils font partie. Les heures inutilisées peuvent être reportées prospectivement aux fins des absences rémunérées futures et les salariés peuvent accumuler un maximum de 1 800 heures. Une évaluation actuarielle de ce passif futur a été réalisée et constitue le fondement du passif estimatif rapporté dans les présents états financiers. La dernière évaluation actuarielle complète a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2026.

Les hypothèses économiques et démographiques importantes utilisées dans l'évaluation actuarielle sont les suivantes :

Taux d'actualisation :	4,58 % pour 2026 (4,26 % pour 2025)
Taux de croissance des salaires :	2,5 % pour 2026 (2,3 % pour 2025)
Âge à la retraite :	61 ans (60 ans pour 2025)
Échelle de cessation d'emploi	Rotation du personnel fondée sur l'âge

Les résultats de l'évaluation actuarielle du passif au 31 mars 2026 sont présentés ci-dessous.

	2026 \$	2025 \$
Passif au titre des indemnités de maladie au début de l'exercice	46 979	46 528
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8 077	7 450
Intérêts sur l'obligation	2 649	2 688
Amortissement des soldes non constatés basé sur l'expérience antérieure	1 289	1 084
Prestations versées	(11 197)	(10 771)
	818	451
Passif au titre des indemnités de maladie cumulées à la fin de l'exercice	47 797	46 979
Autres avantages sociaux liés au régime de retraite	1 038	1 096
Passif au titre des indemnités de maladie cumulées le 31 mars	48 835	48 075

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026**10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (SUITE)**

C) Indemnités de retraite

Les employés ayant accumulé cinq années ou plus de service continu sont admissibles à recevoir un paiement forfaitaire à raison d'une semaine de paie pour chaque année de service complète jusqu'à concurrence de 25 semaines de paie, soit au moment de leur retraite ou selon les modalités de la convention collective. Le financement de ces allocations de retraite incombe à la province. Par conséquent, aucun passif au titre de ces allocations n'a été comptabilisé dans les présents états financiers. La cumulation de ces droits a cessé à partir du 31 mars 2013 pour le personnel de gestion et les employés non syndiqués. Ces employés ont reçu l'option d'encaisser leur allocation de retraite. Les employés qui n'exerceront pas l'option d'encaisser volontairement pourront le faire à la retraite. Durant 2016, des conventions collectives ont été conclues avec les ambulanciers paramédicaux, les professionnels spécialisés en soins de santé (PSSS), les infirmières (partie III) et les infirmières gestionnaires et surveillantes, qui permettent aux participants de se retirer de manière anticipée (les PSSS ont jusqu'au 31 mars 2019) ou volontaire (infirmières/infirmières gestionnaires) du programme d'allocations de retraite. Il existe dans la convention collective des professionnels des sciences médicales et des PSSS une disposition qui stipule que les années de service servant au calcul des allocations de retraite cesseront de s'accumuler le 31 mars 2019. À ce moment, les employés qui ne se seront pas retirés de manière anticipée du programme pourront choisir de recevoir un paiement forfaitaire ou de reporter le paiement des allocations jusqu'à leur retraite. Les employés du Syndicat canadien de la fonction publique n'ont pas encore reçu ces options, et continuent d'accumuler des allocations de retraite. Les employés qui passent d'une entente comportant des prestations de retraite à une entente sans prestations ont la possibilité de choisir un versement au moment du transfert ou de reporter le versement au moment de la retraite.

11. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

	2026	2025
	\$	\$
Les subventions d'investissement reçues et comptabilisées comme revenus au cours de l'exercice sont les suivantes :		
Revenus reportés des subventions d'investissement à l'ouverture de l'exercice	252 845	218 904
Subventions d'investissement – Province du Nouveau-Brunswick	63 739	55 502
Subventions d'investissement – Fondations, auxiliaires, autres	10 567	2 512
Moins : Revenus reportés - Subventions d'investissement à la clôture de l'exercice	(244 034)	(252 845)
Revenus des subventions d'investissement pour l'exercice	83 117	24 073

Les subventions d'investissement afférentes aux immobilisations représentent le montant des dons et des subventions reçus pour lesquels il n'existe aucune stipulation. Les revenus sont comptabilisés au fur et à mesure que l'équipement et les activités sont mis en service.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

12. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Horizon possède et exploite plusieurs immeubles dont on sait qu'ils contiennent de l'amiante, ce qui représente un danger pour la santé lorsque le bâtiment sera démolé et il existe une obligation juridique de l'enlever. Horizon a comptabilisé une obligation relative à l'enlèvement de l'amiante et à l'entretien postérieur à l'enlèvement dans ces bâtiments. Le moment des activités d'entretien postérieures à la fermeture ne peut être estimé à l'heure actuelle de manière raisonnable, de sorte qu'aucune actualisation n'a été appliquée au passif.

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	30 715	30 771
Redressement	(269)	(56)
	30 446	30 715

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Améliorations foncières	Améliorations locatives	Immeubles	Matériel	Construction en cours	Total
2026	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût:							
Ouverture	4 361	12 509	903	606 997	624 294	253 889	1 502 953
Ajouts	635	–	–	–	28 299	45 890	74 824
Transferts	–	–	–	54 183	–	(54 183)	–
Fermeture	4 996	12 509	903	661 180	652 593	245 596	1 577 777
Amortissement cumulé :							
Ouverture	–	11 375	903	466 042	520 248	–	998 568
Amortissement	–	371	–	10 971	23 821	–	35 163
Fermeture	–	11 746	903	477 013	544 069	–	1 033 731
Valeur comptable nette							
	4 996	763	–	184 167	108 524	245 596	544 046

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

2025	Terrains \$	Améliorations foncières \$	Améliorations locatives \$	Immeubles \$	Matériel \$	Construction en cours \$	Total \$
Coût:							
Ouverture	4 361	12 509	903	606 997	600 222	219 679	1 444 671
Ajouts	–	–	–	–	24 072	34 210	58 282
Fermeture	4 361	12 509	903	606 997	624 294	253 889	1 502 953
Amortissement cumulé :							
Ouverture	–	11 004	903	454 936	496 192	–	963 035
Amortissement	–	371	–	11 106	24 056	–	35 533
Fermeture	–	11 375	903	466 042	520 248	–	998 568
Valeur comptable nette	4 361	1 134	–	140 955	104 046	253 889	504 385

14. STOCKS DE FOURNITURES

	2026 \$	2025 \$
Médicaments	11 063	10 040
Fournitures générales, médicales et chirurgicales	8 277	8 635
	19 340	18 675

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

15. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié au fonctionnement s'établissent comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Diminution (augmentation)		
Débiteurs	(47 857)	(3 808)
Stocks de fournitures	(665)	(2 121)
Charges payées d'avance	(1 377)	(888)
	(49 899)	(6 817)
Augmentation (diminution)		
Créditeurs et charges à payer	57 692	6 707
Fonds affectés à des fins particulières	(1 032)	1 422
Redressement lié à la mise hors service d'immobilisations	(269)	(56)
	56 391	8 073
Variation nette au titre des acquisitions d'immobilisations corporelles non payées à la clôture de l'exercice	(1 359)	130
	5 133	1 386

Les nouvelles immobilisations corporelles impayées à la fin de l'exercice s'établissaient à 8 032 \$ (6 673 \$ en 2025).

16. DONNS DE FONDATIONS ET D'ORGANISMES AUXILIAIRES

Horizon détient un intérêt financier dans plusieurs fondations et organismes auxiliaires, lesquels ont été mis sur pied pour amasser des fonds pour leurs hôpitaux et/ou leurs organismes communautaires de soins de santé respectifs au sein du Réseau de santé Horizon. Ces fondations et des organismes auxiliaires sont des entités juridiques distinctes et sont des organismes sans but lucratif ou des organismes de bienfaisance enregistrés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. Les actifs et les passifs financiers et non financiers et les résultats d'exploitation des fondations et des organismes auxiliaires ne sont pas inclus dans les états financiers d'Horizon.

Au cours de l'exercice, Horizon a reçu des dons totalisant 9 142 \$ (4 313 \$ en 2025) de diverses fondations et divers organismes auxiliaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

17. ENGAGEMENTS

Les loyers annuels minimaux qu'Horizon s'est engagé à verser aux termes de divers contrats de location- exploitation se détaillent comme suit :

	\$
2027	18 916
2028	10 256
2029	5 619
2030	3 539
2031	2 046
	<u>40 376</u>

Horizon a un certain nombre d'ententes-cadres de services. La plus importante est avec GE Healthcare, principalement pour l'équipement d'imagerie diagnostique. Les autres ententes visent du matériel utilisé dans divers secteurs de l'organisation et sont généralement d'une durée de cinq ans et couvrent la totalité de notre exercice.

Horizon conclut régulièrement d'autres arrangements contractuels dans le cours normal de ses activités.

18. CHARGES PAR NATURE

	2026	2025
	\$	\$
Salaires	1 370 198	1 167 929
Avantages sociaux	134 433	115 984
Fournitures médicales et chirurgicales	136 158	126 399
Médicaments	114 868	110 837
Autres – Biens et fournitures	159 474	152 928
Autres – Services	118 323	109 218
	<u>2 033 454</u>	<u>1 783 295</u>

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(en milliers de dollars)

Exercice clos le 31 mars 2026

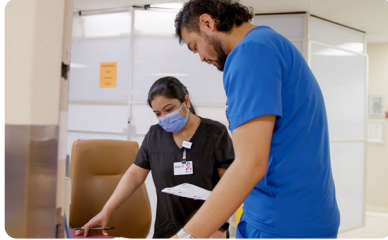
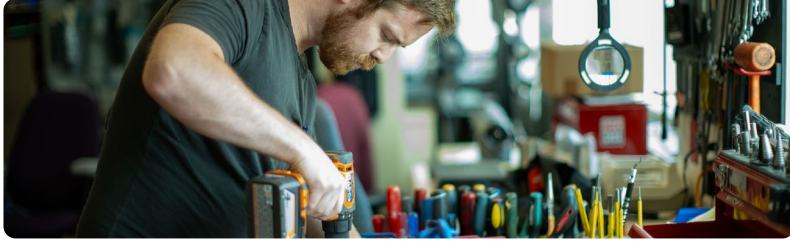
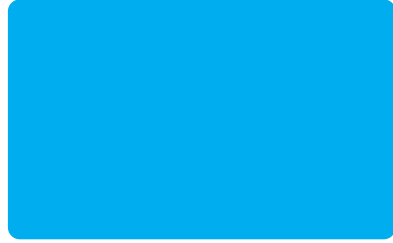
19. ÉVENTUALITÉS

La nature des activités d'Horizon est telle que des litiges peuvent être en cours ou prévisibles. En ce qui concerne les réclamations en date du 31 mars 2026, la direction estime qu'Horizon dispose d'une défense valide et d'une couverture appropriée contre ces poursuites. Dans l'éventualité où certaines réclamations auraient gain de cause, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas une incidence significative sur la situation financière d'Horizon. Dans le cours normal de ses activités, Horizon participe à certaines négociations liées à l'emploi et à d'autres questions, et elle a comptabilisé des charges à payer en se fondant sur l'estimation par la direction des montants de règlement potentiels lorsque ces montants peuvent être raisonnablement déterminés et sont jugés susceptibles de se produire.

Horizon est couvert par le Plan de protection de la responsabilité – services de santé souscrit par la province du Nouveau-Brunswick et administré par Health Care Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »). Un groupe d'hôpitaux, dont Horizon fait partie, a créé le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (« HIROC »). Le HIROC est enregistré à titre d'assurance mutualité en vertu de la Loi sur les assurances, laquelle autorise des personnes à échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la prestation d'une couverture d'assurance responsabilité civile aux organismes de soins de santé des provinces et des territoires dans lesquelles il est agréé. Les souscripteurs versent une prime annuelle qui est fixée par calcul actuariel. Ces primes font l'objet d'une évaluation dans le cas de pertes supérieures à la prime que le groupe de souscripteurs pourrait connaître, le cas échéant, pour les années où ils sont souscripteurs.

20. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains des chiffres correspondants de 2025 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2026. Ces changements n'ont aucune incidence sur le déficit annuel de l'exercice précédent.



RÉSEAU DE SANTÉ HORIZON

180, rue Woodbridge
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 4R3

1-888-820-5444
HorizonNB.ca

